



HYDRAXISTM

PRELIMINARY LEGAL WARNINGS

This white paper contains important information regarding the activities of Hydraxis (the “Company”). Readers are strongly advised to carefully read the detailed legal disclaimers provided at the end of this document. These disclaimers offer crucial information about the content presented, including, but not limited to, clarifications on forward-looking statements, associated risks, and the legal limitations applicable to the information provided. The Company declines all liability for the consequences of decisions made on the basis of the information contained in this white paper without a full understanding of the aforementioned legal warnings.

NON-SOLICITATION

This document is presented for informational purposes only and does not constitute an offer to sell or a solicitation of an offer to sell securities. Furthermore, no sale of securities shall take place in any jurisdiction in which such an offer, solicitation, or sale would be unlawful prior to registration or approval under the securities laws of such jurisdiction. No securities regulatory authority has expressed an opinion on the content of this document, and any claim to the contrary constitutes an offense. The information contained in this document may be incomplete and is subject to change.



TABLE DES MATIÈRES

04 INTRODUCTION

12 MISSION

17 JETON HYAX

19 AVANTAGES

25 OFFRE INITIALE

29 TOKENOMICS

30 DISTRIBUTION DES JETONS

31 RÉTRIBUTIONS HEBDOMADAIRES
EN BITCOIN (BTC)

35 JETONS DE CROISSANCE

45 JETONS D'ÉQUIPE

49 FONDS STRATÉGIQUE EN BITCOIN -
RÈGLEMENT OFFICIEL

53 PUBLICITÉ ET PERCEPTION

55 HYDRAXIS ÉNERGIE

61 HYDRAXIS MINING

65 HYDRAXIS BIOTECH

73 HYDRAXIS WEB3

76 CONCLUSION



INTRODUCTION

HYDRAXIS - RÉINVENTER LE MINAGE PAR L'INTÉGRATION INDUSTRIELLE DURABLE

L'émergence de Bitcoin et des technologies décentralisées a bouleversé les fondements de la finance et de l'économie numérique. Cette révolution a capté l'attention d'investisseurs institutionnels, d'entreprises technologiques, de gouvernements et de particuliers, en raison de son potentiel de transformation des systèmes monétaires mondiaux.

Au coeur de cette infrastructure se trouve le minage de Bitcoin, une activité essentielle à la validation des transactions et à la sécurisation du réseau. Cette opération repose sur des calculs cryptographiques intensifs, exigeant une consommation énergétique significative. Bien que cette dépense énergétique soit intrinsèque au modèle de sécurité de Bitcoin, elle soulève des préoccupations environnementales majeures, notamment lorsqu'elle est déconnectée de toute forme de valorisation productive ou territoriale.

Face à ces enjeux, Hydraxis propose un modèle industriel radicalement différent, fondé sur une conviction simple :

L'énergie ne doit pas seulement être consommée. Elle doit être valorisée, réutilisée, et intégrée dans une boucle économique productive.





ENTRE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE ET L'INDUSTRIE : UN RÔLE STRATÉGIQUE

Hydraxis se positionne entre la centrale électrique et les processus industriels. L'énergie utilisée provient soit de blocs d'électricité verte achetés auprès de fournisseurs comme Hydro-Québec, soit de nos propres installations en tant qu'autoproduiteur d'énergie propre. Cette électricité alimente notre infrastructure de minage de Bitcoin, tout en générant de la chaleur. Plutôt que d'être perdue, une partie de cette chaleur est récupérée et réinjectée dans nos installations biotechnologiques ainsi que pour chauffer certains bâtiments, contribuant ainsi à une boucle énergétique efficace et durable.

Ce système transforme chaque kilowattheure utilisé en plusieurs couches de valeur :

- Une valeur numérique (Bitcoin);
- Une valeur thermique (chaleur utile);
- Une valeur biologique (produits extraits ou cultivés).

Nous optimisons l'énergie, au lieu de simplement la consommer.

NOTRE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Biotech

LA BIOTECHNOLOGIE VALORISE LES REJETS THERMIQUES DU MINAGE

L'eau chaude acheminée depuis nos centres de calcul alimente nos serres hydroponiques, où sont cultivées des plantes destinées à l'extraction de composés bioactifs essentiels aux industries pharmaceutique, cosmétique et bien d'autres. Ce procédé repose sur la technologie Biolie, un procédé breveté et exclusif en Amérique du Nord, permettant une extraction écoresponsable, plus sécuritaire et plus économique que les méthodes traditionnelles.

MINAGE

LE MINAGE DE BITCOIN - UNE SEULE SOURCE D'ÉNERGIE, DEUX VALEURS CREEES!

Grâce à l'énergie électrique, nous alimentons nos centres de calcul dédiés au minage de Bitcoin, produisant ainsi un actif numérique à forte valorisation — souvent qualifié d'« or numérique ». La chaleur générée par les mineurs est récupérée sous forme d'eau chaude, puis redistribuée à nos installations biotechnologiques, créant un écosystème 100 % circulaire et ultra-efficace.

Web3

LE JETON HYAX FINANCE LES INFRASTRUCTURES

Le HYAX, notre action développée par la division Web3, finance l'ensemble de nos infrastructures stratégiques : production d'énergie verte, centre de minage de Bitcoin, installations biotechnologiques. Bien plus qu'une simple valeur mobilière, le HYAX est le premier actif numérique à générer des dividendes en Bitcoin au Canada.

Energie

HYDRAXIS ACQUIÈRE UNE ÉNERGIE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Grâce au jeton HYAX, notre division Énergie acquiert, développe et maintient une électricité respectueuse de l'environnement, exclusivement dédiée à nos centres de calcul. Son objectif est clair : fournir la puissance nécessaire au plus grand actif numérique jamais créé — le Bitcoin — tout en recyclant une chaleur utile pour nos installations biotechnologiques. L'énergie propre n'est plus un coût, c'est notre carburant.



UN MODÈLE CONÇU POUR RÉSISTER À L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU BITCOIN

Le secteur du minage de Bitcoin est en constante évolution. Aujourd'hui encore, ce modèle reste hautement rentable pour les acteurs capables d'accéder à une énergie bon marché et de gérer efficacement leurs opérations. Cependant, cette rentabilité n'est pas garantie à long terme.

Avec le temps, le réseau Bitcoin deviendra de plus en plus compétitif :

- Les *halvings*, qui réduisent la récompense par bloc tous les quatre ans, compriment les marges;
- La difficulté de calcul augmente continuellement à mesure que de nouveaux mineurs entrent sur le réseau;
- Les contraintes réglementaires et énergétiques se durcissent à l'échelle mondiale.

Ainsi, le partage des récompenses entre un plus grand nombre d'acteurs entraînera une baisse progressive du rendement unitaire.



NOTRE MANIÈRE D'ANTICIPER

Dans ce contexte, les fermes de minage traditionnelles, reposant uniquement sur la performance court terme du Bitcoin, seront de plus en plus vulnérables face à la volatilité du marché et à la hausse des coûts.

Hydraxis, au contraire, anticipe cette dynamique avec un modèle d'affaires intégré, résilient et axé sur la création de valeur durable. Même si le prix du Bitcoin devient temporairement défavorable, la chaleur générée par l'activité de minage continue d'être valorisée : elle alimente nos infrastructures agricoles, nos serres et nos unités d'extraction enzymatique.

Cette intégration industrielle permet à Hydraxis de :

- réduire sa dépendance directe aux cycles du Bitcoin;
- maintenir une productivité énergétique constante;
- stabiliser ses revenus en s'appuyant sur des chaînes de production tangibles, diversifiées et essentielles.

En d'autres mots, Hydraxis transforme ce que la majorité considère comme un simple poste de dépense (la chaleur) en avantage stratégique, assurant ainsi la pérennité et la compétitivité de son modèle, même dans un environnement fortement concurrentiel.

UN ACTIF D'INVESTISSEMENT
DÉJÀ STRUCTURÉ ET DIVERSIFIÉ

NOS PILIERS

Hydraxis n'est pas une entité spéculative ou mono-sectorielle. C'est un véhicule industriel déjà opérationnel, multidimensionnel et stratégiquement diversifié, offrant une exposition équilibrée à quatre secteurs complémentaires, au sein d'un seul modèle intégré :

1. Énergie
2. Bitcoin
3. Biotechnologie
4. Web3

Grâce à ces quatre piliers, Hydraxis offre à ses investisseurs un portefeuille complet, cohérent et antifragile.

Investir dans Hydraxis, c'est accéder à un actif déjà structuré, opérationnel et résolument tourné vers l'avenir : une infrastructure industrielle qui allie performance, circularité, souveraineté énergétique et rentabilité durable.

A photograph of several white wind turbines against a bright blue sky with scattered white clouds. The turbines are positioned at different heights and angles, creating a sense of depth. A semi-transparent dark blue rectangular box is overlaid on the lower half of the image, containing white text.

**ET SI, AU LIEU DE PAYER POUR VOTRE ÉNERGIE,
VOUS ÉTIEZ PAYÉ POUR EN PRODUIRE ?**



MISSION

Chez Hydraxis, nous nous engageons à devenir un leader mondial de l'énergie verte, des technologies blockchain et de la bioéconomie en intégrant l'innovation durable au coeur de nos activités. Notre mission est de transformer la consommation énergétique en une opportunité de croissance durable, maximisant les bénéfices pour nos investisseurs tout en réduisant notre empreinte carbone. Une partie de nos profits est dédiée à des campagnes de sensibilisation, promouvant une utilisation responsable de l'énergie et des pratiques agricoles durables. Hydraxis incarne une vision de durabilité, démontrant qu'un modèle axé sur la blockchain et la récupération d'énergie peut être à la fois performant et respectueux de l'environnement.

Hydraxis s'articule en quatre divisions complémentaires formant un écosystème où chaque secteur soutient et renforce les autres pour une efficacité maximale et durable.



WEB3



ENERGIE



MINING



BIOTECH



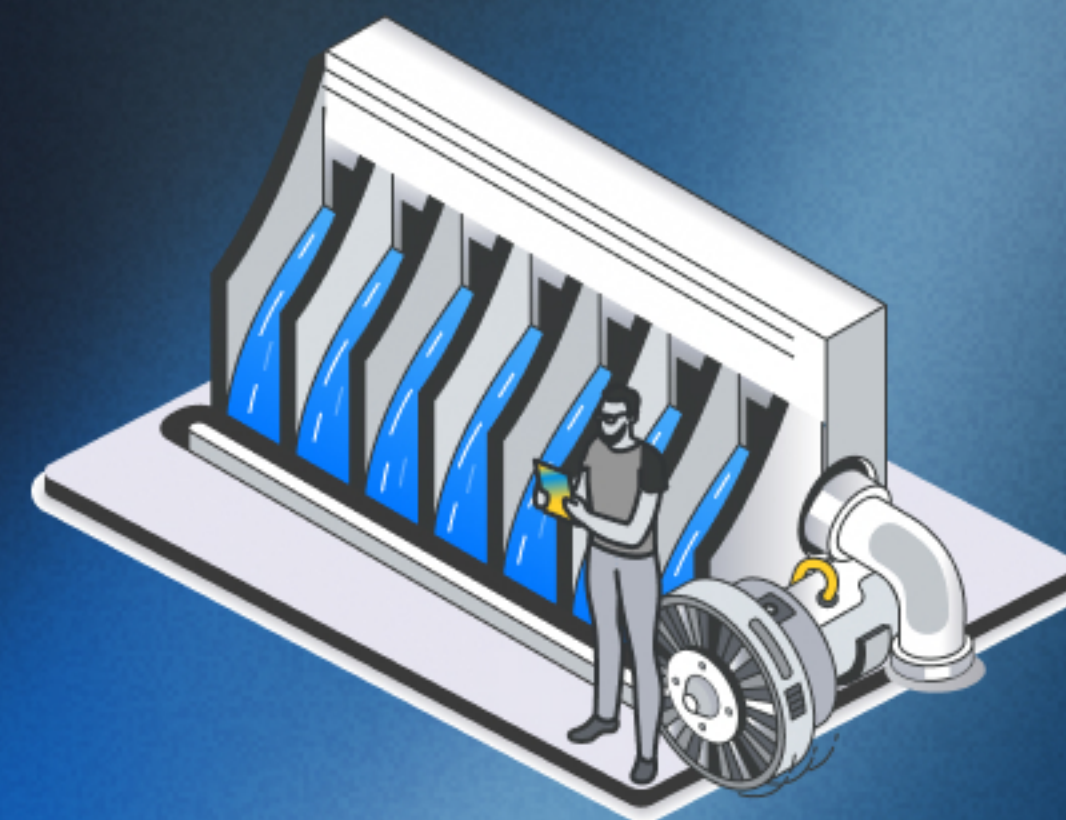
WEB3



Cette division est responsable du développement et de la sécurité de l'ensemble des infrastructures numériques du groupe Hydraxis. Elle a aussi pour vocation de devenir une plateforme complète d'accompagnement pour les entrepreneurs souhaitant développer des projets dans l'univers du Web3, en offrant à terme un service intégré de A à Z, de la structuration initiale jusqu'au déploiement sur la blockchain.



ENERGIE



Cette division assure la production d'énergie verte et bon marché, ainsi que la récupération énergétique, maximisant l'efficacité de nos opérations et minimisant notre impact écologique. Elle constitue le pilier de notre modèle circulaire.



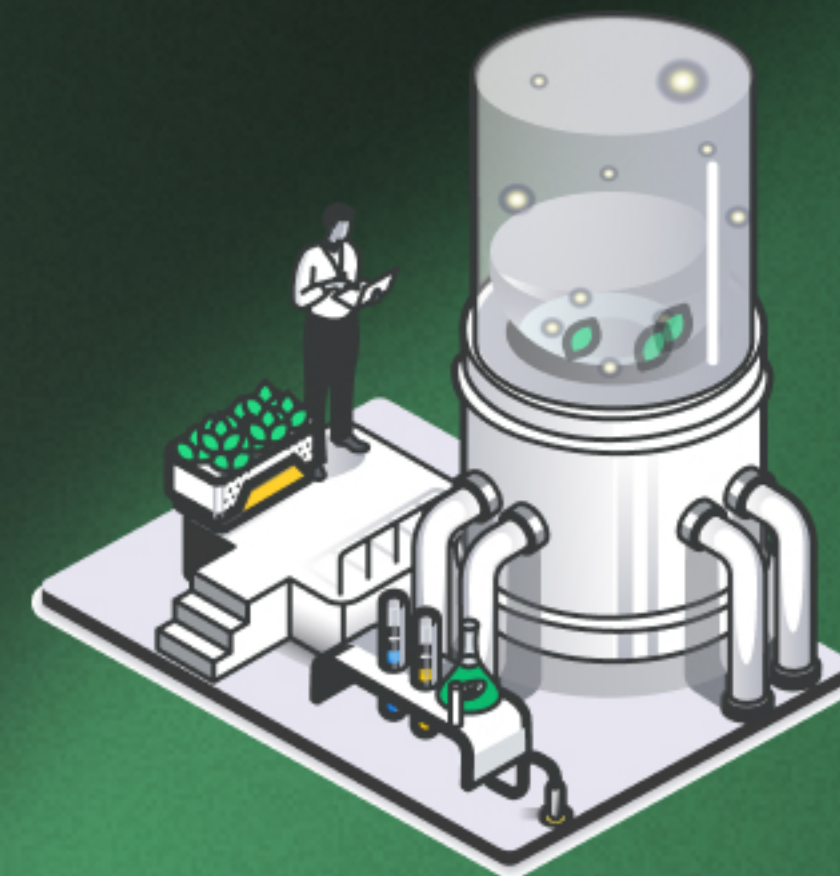
MINING



Cette division est en Charge de nos opérations de minage de Bitcoin, elle exploite des technologies avancées et des méthodes novatrices pour valoriser l'énergie produite par le minage. Grâce à une approche optimisée et durable, cette division minimise l'empreinte carbone et réinvente le rôle du minage de Bitcoin dans la transition énergétique.



BIOTECH



La division bioéconomique d'Hydraxis, intègre des technologies d'agriculture, Aquaculture et d'extraction enzymatique pour valoriser les ressources biologiques de manière durable. Les produits cultivés dans nos serres sont spécifiquement dédiés à l'extraction enzymatique, créant une chaîne de production optimisée et circulaire. Cette approche réduit les coûts et l'empreinte carbone, tout en générant des extraits de haute qualité pour diverses applications.



WEB3



ENERGIE



BIOTECH



MINING



HYDRAXIS™

Cette structure interdisciplinaire maximise les synergies entre les divisions, permettant à chaque entité de bénéficier des innovations des autres. Grâce à une collaboration dynamique, Hydraxis optimise l'innovation, l'efficacité et la performance globale, assurant ainsi une place de choix dans un secteur en constante évolution. Notre approche intégrée et axée sur l'impact positionne Hydraxis comme un acteur clé, capable d'anticiper les défis futurs de l'industrie et de saisir les opportunités de croissance.



ATOUTS DE L'INVESTISSEMENT CHEZ HYDRAXIS

INNOVATION DE POINTE

Nous investissons dans des technologies de pointe pour transformer la gestion des ressources énergétiques, exploitant les surplus et intégrant des solutions de haute efficacité pour réduire la consommation énergétique tout en maximisant la productivité.

STRATÉGIE DE PARTENARIATS VISIONNAIRES

Notre stratégie commerciale est fondée sur des alliances qui permettent d'étendre notre présence dans l'écosystème blockchain, tout en favorisant des synergies avec d'autres secteurs clés. Ces partenariats renforcent notre position sur le marché et augmentent notre impact global.

INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE INTELLIGENTE

HYAX finance des installations qui récupèrent et valorisent la chaleur perdue, rendant le Bitcoin écologiquement viable.

STABILITÉ FINANCIÈRE ET MODÈLE CIRCULAIRE

Hydraxis offre un potentiel de croissance remarquable grâce à un modèle d'économie circulaire où chaque ressource est optimisée pour générer une valeur accrue. Cette approche garantit des retours financiers solides tout en réduisant notre impact environnemental.



JETON HYAX

LA SOLUTION D'HYDRAXIS POUR DONNER ACCÈS À TOUT SON ÉCOSYSTÈME AUX INVESTISSEURS

Le HYAX est le jeton officiel d'Hydraxis. C'est un jeton ERC-20 basé sur Ethereum, reconnu comme une valeur mobilière numérique. En clair, il fonctionne comme une action en bourse, mais dans le monde numérique, avec le même encadrement légal.

ACCÈS SIMPLIFIÉ AU MINAGE DE BITCOIN

Le minage de Bitcoin exige des équipements coûteux et une expertise technique. Avec le HYAX, les détenteurs profitent des bénéfices du minage sans ces contraintes, recevant des paiements hebdomadaires en Bitcoin directement dans leur portefeuille.

FINANCER LES INFRASTRUCTURES D'HYDRAXIS

Les fonds levés grâce à l'ICO du HYAX servent à développer et exploiter les installations d'Hydraxis :

- Centres de minage de Bitcoin;
- Serres biotechnologiques chauffées par la chaleur récupérée des mineurs;
- Systèmes énergétiques verts qui réutilisent et valorisent l'énergie.

CRÉER UN ACTIF DÉFLATIONNISTE ET RARE

Hydraxis rachète et détruit régulièrement une partie des jetons HYAX. Ce mécanisme déflationniste réduit l'offre totale, augmente la rareté du jeton et renforce son potentiel de valeur.

POURQUOI C'EST DIFFÉRENT D'UNE ACTION CLASSIQUE ?

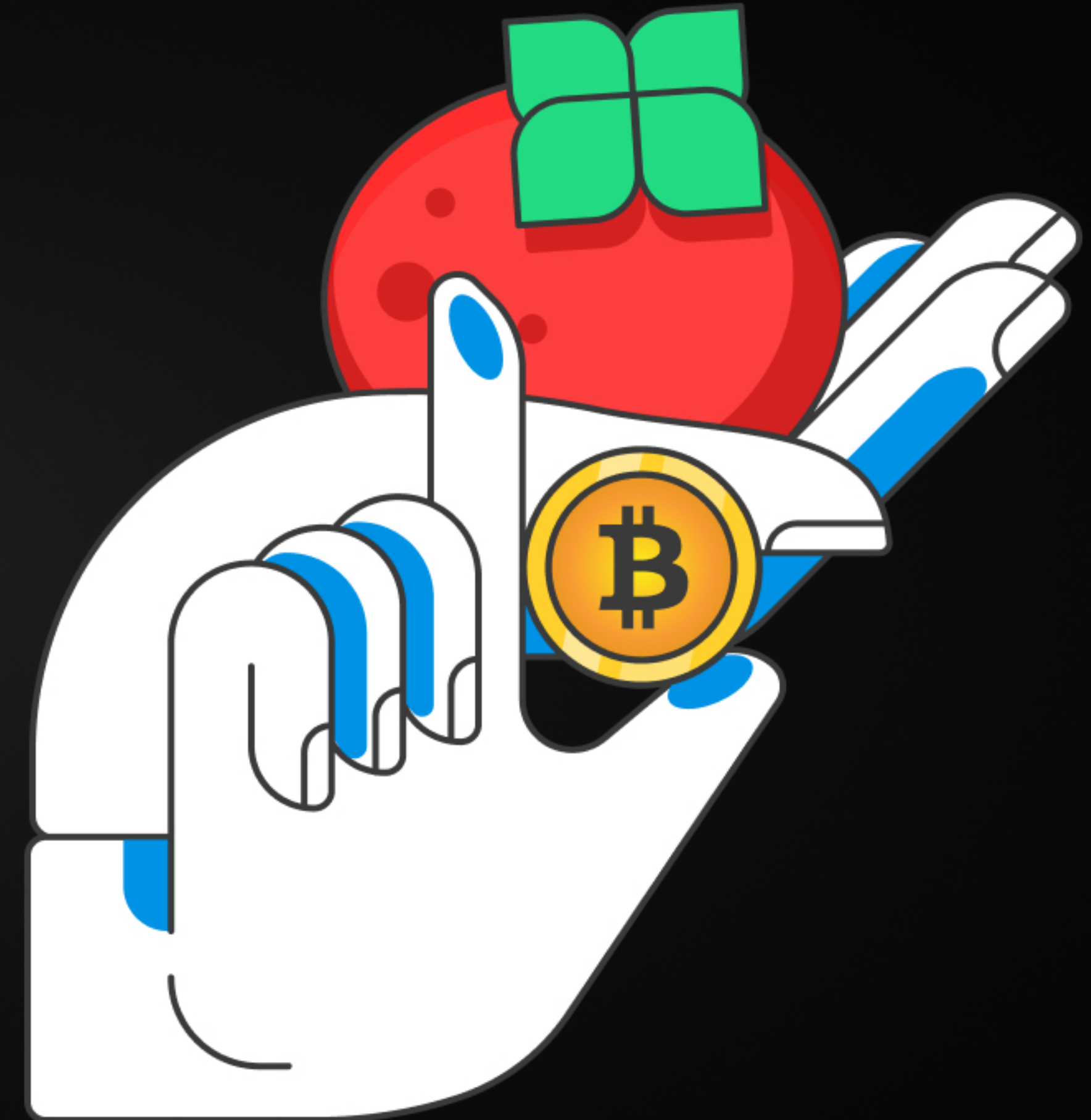
- Une entreprise traditionnelle fait une IPO (Initial Public Offering) pour vendre des actions en bourse;
- Hydraxis a choisi une ICO (Initial Coin Offering) avec le HYAX;
- Contrairement à de nombreuses cryptomonnaies non régulées, HYAX respecte les mêmes règles strictes qu'une IPO : transparence, audits financiers, prospectus officiel, conformité légale.



AVANTAGES

Hydraxis offre une solution unique aux investisseurs, leur permettant d'accéder au minage de Bitcoin grâce au jeton HYAX — sans nécessiter de connaissances techniques ni d'équipement spécialisé. Ce modèle clé en main ouvre les portes du minage à un large public tout en éliminant les contraintes liées aux machines ASIC traditionnelles, souvent coûteuses, bruyantes, sujettes à la panne ou rapidement obsolètes.

Notre infrastructure repose sur un modèle circulaire durable : l'énergie produite par le minage est récupérée sous forme de chaleur et réutilisée pour chauffer des serres agricoles, des réservoirs d'aquaculture, des bâtiments, ainsi que des unités biotechnologiques. Ce système innovant permet à Hydraxis de réduire considérablement son empreinte carbone, tout en générant une valeur écologique et économique. Par ailleurs, notre engagement envers la sensibilisation environnementale vise à démontrer que le minage peut être réalisé de manière écoresponsable, en rupture avec les perceptions négatives qui entourent traditionnellement l'industrie.



UNE INFRASTRUCTURE BLOCKCHAIN OPTIMISÉE

Le jeton HYAX a été conçu comme un actif numérique sécurisé, transparent et évolutif. Il est déployé sur Ethereum, une infrastructure éprouvée et universellement reconnue pour sa robustesse, sa compatibilité avec l'écosystème DeFi, et sa liquidité exceptionnelle.

Ce choix stratégique garantit :

- Une exposition maximale aux investisseurs grâce à une compatibilité étendue avec les portefeuilles, bourses et outils DeFi;
- Un accès à l'écosystème DeFi le plus développé du marché, avec des centaines de protocoles reconnus;
- Une infrastructure robuste et auditée, incluant le plus grand volume de stablecoins (USDT, USDC, DAI), ce qui assure une liquidité élevée.

Ethereum est reconnu comme le coeur financier de la finance décentralisée. C'est pourquoi Hydraxis a choisi ce réseau pour mener *l'Initial Coin Offering (ICO)* du HYAX, établir la liquidité et garantir une interopérabilité maximale.



POURQUOI CE MODÈLE EST GAGNANT

Cette approche Ethereum-first assure aux investisseurs :

- La sécurité et la crédibilité du réseau Ethereum pour l'acquisition et la circulation du jeton HYAX
- Une intégration native dans les grandes plateformes DeFi
- Une interopérabilité future avec d'autres chaînes selon l'évolution du projet (ex. : Polygon, BNB Chain)

En s'appuyant sur le réseau Ethereum, Hydraxis pose les bases d'un projet solide, évolutif et durable.

UNE SOLUTION D'INVESTISSEMENT DURABLE ET ACCESSIBLE

En choisissant Hydraxis et le jeton HYAX, les investisseurs bénéficient d'une solution complète, tournée vers l'avenir :

- Une énergie verte et abordable • Un accès simplifié au minage de Bitcoin, sans gestion technique;
- Une plateforme intuitive pour suivre ses rendements et opérations;
- Un système de valorisation énergétique innovant, utilisant la chaleur produite pour chauffer des serres agricoles, des réservoirs d'aquaculture et des unités biotechnologiques;
- Une infrastructure Ethereum fiable, compatible avec les outils les plus performants du Web3.

Avec HYAX, Hydraxis transforme le minage de Bitcoin en une opportunité rentable, accessible et durable, alignée avec les principes d'efficacité énergétique et de gouvernance responsable.

RÉSEAU SUPPORTÉ

Le programme de rachat HYAX s'applique exclusivement au réseau Ethereum, qui est utilisé pour :

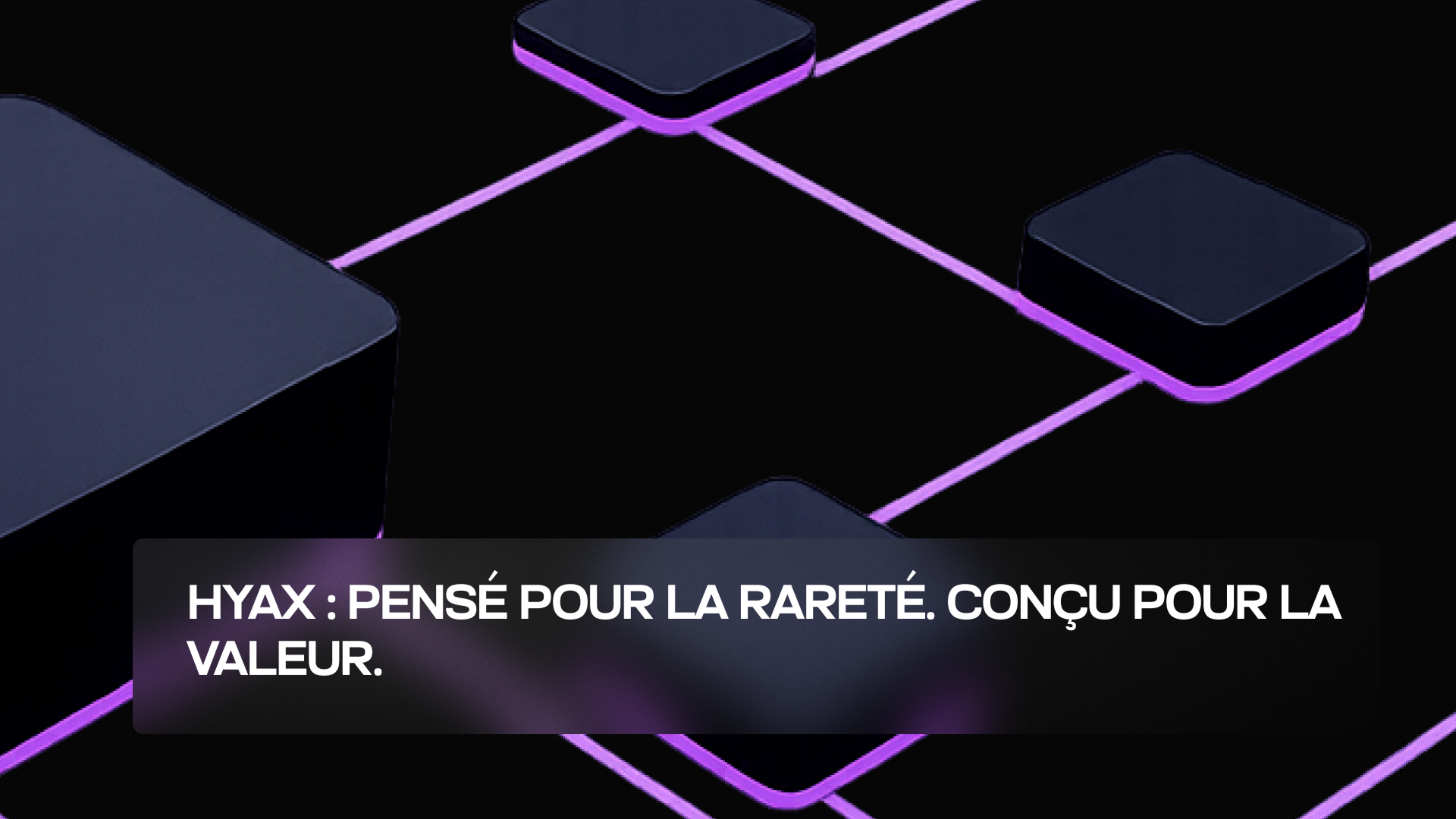
- L'émission initiale du jeton via l'ICO
- La liquidité sur les marchés secondaires
- Toutes les opérations de rachat et de *burn*

Hydraxis s'appuie sur Ethereum comme infrastructure unique, afin de garantir une stabilité technique, une conformité juridique et une interopérabilité future maîtrisée.

Objectifs du programme

- Réduire l'offre et créer un effet déflationniste maîtrisé;
- Soutenir la valorisation du jeton HYAX;
- Récompenser les détenteurs à long terme par une politique monétaire responsable;
- Assurer une transparence complète, avec des preuves de burn consultables publiquement.





HYAX : PENSÉ POUR LA RARETÉ. CONÇU POUR LA VALEUR.



OFFRE INITIALE

4 MILLIARDS DE JETONS HYAX

Nous sommes ravis de vous présenter notre offre initiale, dans laquelle 40 % de l'offre totale de jetons HYAX est mise en vente à travers quatre rondes progressives. Cette offre constitue la base du financement participatif d'Hydraxis, destiné à soutenir notre croissance durable, technologique et énergétique.

La première ronde propose 500 millions de jetons à un prix fixe de 0,006 \$ USD. Par la suite, le prix du jeton augmentera progressivement selon les paliers présentés ci-dessous.



STRUCTURE DE L'ICO

Ronde	Volume (HYAX)	Prix (USD)	Montant visé
Ronde 1	500 M	0.006 \$	3 M \$
Ronde 2	500 M	0.0075 \$	3.75 M \$
Ronde 3	1 G	0.009 \$	9 M \$
Ronde 4	2 G	0.012 \$	24 M \$
TOTAL	4 G	-	39.75 M \$ (si 100 % vendu)

Contrairement à de nombreux projets blockchain qui lancent une ICO pour financer leur développement initial, Hydraxis est déjà une entreprise opérationnelle, avec des activités concrètes et des infrastructures en place au Lac-Saint-Jean, au Québec (Canada). Une première levée de fonds en actions a déjà été réalisée avant l'ICO, permettant de structurer l'équipe, démarrer les opérations, et valider notre modèle technologique et industriel.

L'objectif de cette ICO est donc d'accélérer l'expansion d'Hydraxis, et non de financer sa création. Cela signifie que, peu importe le montant levé durant l'ICO, le projet Hydraxis se poursuivra. Il n'existe aucun seuil minimal requis pour le lancement ou la continuité du projet.

Cette approche démontre la solidité de notre structure d'entreprise et notre engagement à long terme envers nos investisseurs et notre vision.

La durée totale de l'ICO est fixée à 10 semaines, soit 70 jours.



POLITIQUE SUR LES JETONS NON VENDUS - DESTRUCTION ET TRANSFERT DIFFÉRÉ

Hydraxis applique une politique rigoureuse et transparente concernant les jetons non vendus à l'issue de l'ICO.

- Si les 4 milliards de jetons sont entièrement vendus, aucun ajustement n'est nécessaire : la totalité de l'offre sera en circulation selon le calendrier établi.
- Si une partie des jetons demeure invendue, un maximum de 1 milliard de jetons non vendus pourra être transféré dans le plan de jetons de croissance, avec une émission différée à la fin du 20^e anniversaire de l'ICO, au rythme fixe de 10 millions de jetons par mois pendant 100 mois.

Tous les jetons invendus excédant ce maximum de 1 milliard seront définitivement détruits (*burn*) à la clôture de l'ICO. Cette destruction est irrévocable et publiquement vérifiable sur la blockchain.

EXEMPLES DE SCÉNARIOS

Jetons vendus pendant l'ICO	Jetons transférés au plan de croissance (débloqués sur 100 mois)	Jetons non émis (et donc annulés)	Total maximal en circulation (à terme)
4 G	0	0	4 G
3 G	1 G	0	4 G
2 G	1 G	1 G	3 G
1 G	1 G	2 G	2 G
500 M	1 G	2.5 G	1.5 G

Ce mécanisme d'ajustement dynamique garantit que la quantité finale de jetons HYAX en circulation sera proportionnelle au succès de l'ICO, tout en maintenant une capacité de croissance structurée. Les jetons non vendus peuvent être partiellement transférés dans le plan de croissance (déverrouillé sur 100 mois, à raison de 10 M HYAX par mois), jusqu'à un maximum de 1 milliard.

Cela permet à Hydraxis de :

- préserver la stabilité de l'écosystème,
- éviter toute dilution excessive,
- et offrir une visibilité claire et responsable aux investisseurs.



TOKENOMICS

15%
Équipe fondatrice

40 %
Croissance structurée

40%
Vente publique

5 %
Perception du public

1500 M

Équipe Fondatrice



4000 M

Croissance Structurée



500 M

Perception du public



4000 M

Offre initiale



OFFRE TOTALE 10G



DISTRIBUTION DES JETONS

Offre Initiale
40%

4G

0.5 G → 0.0060 USD
0.5 G → 0.0075 USD
1 G → 0.0090 USD
2 G → 0.0120 USD

Une partie des jetons non vendus sera détruite, l'autre transférée vers les jetons de croissance.

Croissance de l'entreprise
40%

4G

40% des jetons seront libérés après l'ICO (si nécessaire).

60% des jetons seront bloqués pour 20 ans et libérés à 5% chaque année.

Équipe
15%

1.5G

Verrouillés pendant 2 ans suite à la distribution, après l'acceptation par l'AMF.

20% des Jetons seront libérés chaque année.

Publicité
5%

0.5G

Parmi ces jetons, 3% seront conservés comme capital et seuls les rendements générés en bitcoin seront utilisés pour financer exclusivement des publicités éducatives.

2% des jetons pourront être utilisés directement pour promouvoir hydraxis, à travers des campagnes de communication.



RÉTRIBUTIONS HEBDOMADAIRES EN BITCOIN (BTC)

Hydraxis met en place un programme de rétributions hebdomadaires en Bitcoin (BTC) destiné aux utilisateurs admissibles, financé directement par les revenus générés par le minage d'actifs numériques opéré par l'entreprise.

Ce programme vise à offrir aux détenteurs de HYAX un revenu passif transparent, sans blocage de jetons, reflétant l'activité réelle du réseau, et soutenu par une infrastructure énergétique performante et durable.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

CONNEXION D'UNE ADRESSE HYAX

L'utilisateur connecte une adresse Ethereum contenant des jetons HYAX à son compte sur la plateforme Hydraxis.

CALCUL QUOTIDIEN DES PARTS BTC

Chaque jour, le montant total de BTC minés est divisé par le nombre total de jetons HYAX connectés sur les comptes utilisateurs.

Chaque HYAX connecté donne droit à une part proportionnelle du BTC disponible.

MISE À JOUR DU SOLDE BTC

Le solde BTC de l'utilisateur est mis à jour automatiquement dans la section Account Balance (BTC) de son tableau de bord.

ABSENCE D'ADRESSE BTC

Si aucune adresse de retrait n'a été saisie, le solde BTC continue de s'accumuler, mais aucun paiement ne sera effectué tant qu'une adresse valide n'est pas fournie.

RETRAIT AUTOMATIQUE DÈS SEUIL ATTEINT

Lorsque le solde BTC atteint 0,01 BTC, un paiement automatique est déclenché vers l'adresse BTC enregistrée dans le compte utilisateur.

LE CALCUL ET LA DISTRIBUTION DES RÉTRIBUTIONS S'APPUIENT SUR UN MÉCANISME AUTOMATISÉ INTÉGRÉ À L'ESPACE UTILISATEUR HYDRAXIS.

PARAMÈTRES TECHNIQUES ET CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Élément	Détail
Réseau supporté	Ethereum
Nombre d'adresses HYAX	Il n'y a aucune limite
Minimum de paiement	0,01 BTC
Adresse de retrait BTC	Obligatoire pour recevoir un paiement
Base de calcul	BTC minés ÷ total HYAX connectés
Fréquence de calcul	Quotidienne
Fréquence des paiements	Hebdomadaire (chaque jeudi, si seuil atteint)

Ce système de rétribution est conçu pour être simple, équitable et automatisé, sans nécessité de *staking* ni de verrouillage.

Il reflète la performance réelle de minage de l'infrastructure Hydraxis et permet aux utilisateurs de bénéficier directement de la valeur produite par l'activité énergétique du réseau.



**HYAX : UN JETON DE CONFIANCE, FONDÉ SUR LA
CONFORMITÉ ET LE RESPECT DES UTILISATEURS.**



JETONS DE CROISSANCE

AVANTAGES DE L'ÉMISSION DES JETONS DE CROISSANCE

AUGMENTATION DES REVENUS EN BITCOIN ET DES DIVIDENDES

L'émission de jetons finance l'expansion de notre capacité de minage, permettant de produire davantage de Bitcoin. Ces revenus supplémentaires sont partiellement distribués aux détenteurs de HYAX sous forme de dividendes, augmentant ainsi leur retour sur investissement.

PROGRAMME DE RACHAT ET DESTRUCTION DE JETONS HYAX

Pour compenser l'inflation due à l'émission de jetons, Hydraxis utilise 10 % des profits pour racheter et détruire des jetons HYAX, réduisant ainsi l'offre en circulation et soutenant la valeur des jetons restants.

CROISSANCE DURABLE ET VALORISATION

Les jetons de croissance financent des infrastructures vertes et des innovations technologiques, renforçant notre modèle durable et augmentant la rentabilité globale de l'écosystème.

LIBÉRATION STRUCTURÉE ET PROGRESSIVE DES JETONS

La libération des jetons de croissance débutera à 00h01 (heure du Québec, fuseau horaire UTC-5 / UTC-4 en été) le jour suivant la clôture de notre offre initiale (ICO). Lors de cet événement, 40% des jetons de croissance seront libérés en une seule tranche.

Toutefois, cette première libération ne signifie pas que ces jetons seront immédiatement mis sur le marché. Ils seront utilisés de manière responsable, selon les besoins opérationnels, dans le respect de la stabilité de l'écosystème HYAX et de la valorisation du jeton.

À la suite de cette première libération, un calendrier d'émission mensuel et progressif permettra la libération graduelle des jetons HYAX, favorisant une distribution stable et prévisible. Chaque mois, le 15e jour, 10 millions de jetons seront libérés, correspondant à une émission annuelle fixe de 120 millions de jetons, et ce, pendant une période de 20 ans. Ce rythme de libération garantit un flux de fonds constant pour financer notre expansion de manière prévisible, tout en limitant les fluctuations soudaines sur le marché des jetons.

CLAUSE CONDITIONNELLE - TRANSFERT DIFFÉRÉ EN CAS DE VENTE PARTIELLE

Dans l'éventualité où l'offre publique initiale (ICO) de 4 milliards de jetons HYAX ne serait pas entièrement vendue, Hydraxis mettra en œuvre une stratégie de plafonnement dynamique, dans un souci de rigueur économique et de protection des détenteurs.

Dans ce cas :

Un maximum de 1 milliard de jetons HYAX non vendus pourra être transféré dans le plan de croissance.

Ces jetons seront éligibles à une émission différée à partir de la fin de la 20e année, à un rythme fixe de 10 millions de jetons par mois pour un maximum de 100 mois.

Tous les jetons non vendus au-delà de ce seuil de 1 milliard seront définitivement détruits (*burn*) à la fin de la période de vente.

Cette destruction sera publique et traçable sur la blockchain, garantissant la transparence absolue de notre politique monétaire.

Par exemple :

- Si 1 milliard de jetons sont vendus, 1 milliard seront transférés pour émission différée après 20 ans, et 2 milliards seront détruits.
- Si 2 milliards sont vendus, 1 milliard seront transférés, 1 milliards détruits.
- Si les 4 milliards sont vendus, aucun transfert ni émission différée ne sera effectué.

UTILISATION STRATÉGIQUE
DES JETONS

MAXIMISER LA CROISSANCE, VALORISER L'ÉNERGIE ET DIVERSIFIER LES INVESTISSEMENTS

Les jetons de croissance libérés chaque mois seront alloués à des initiatives stratégiques pour renforcer les opérations d'Hydraxis tout en respectant nos objectifs de durabilité et de rentabilité à long terme. Les principales initiatives incluent :

INNOVATION ET AMÉLIORATION TECHNOLOGIQUE

Hydraxis investira dans des technologies avancées pour optimiser ses infrastructures de minage, notamment en intégrant des systèmes de refroidissement plus performants et des solutions d'intelligence artificielle pour maximiser l'efficacité énergétique et réduire les coûts d'exploitation.

PARTENARIATS INDUSTRIELS ET INSTITUTIONNELS

Une partie des jetons de croissance pourra être utilisée pour établir et soutenir des partenariats avec des entreprises stratégiques, des laboratoires universitaires, des centres de recherche ou encore des organisations publiques dans le cadre de projets d'innovation, de recherche appliquée ou de mutualisation d'infrastructures.

DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES VERTES ET DURABLES

Conformément à notre engagement envers l'énergie renouvelable, les jetons seront investis dans des infrastructures écoénergétiques, permettant à Hydraxis de produire de l'énergie à faible coût pour ses opérations de minage et de réduire son empreinte carbone. Ces investissements sont essentiels pour maintenir une croissance rentable et responsable.

SYNERGIE AVEC LA DIVISION HYDRAXIS BIOTECH

Hydraxis continuera d'investir dans Hydraxis Biotech pour développer des cultures hydroponiques et des processus d'extraction enzymatique. La chaleur générée par les opérations de minage sera utilisée pour chauffer les serres et les réservoirs d'extraction, maximisant l'utilisation de chaque ressource et réduisant les coûts. Cette approche intégrée permet de renforcer la rentabilité et de créer une valeur écologique et économique supplémentaire.

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE CALCUL

Les fonds issus des jetons de croissance permettront de renforcer notre capacité de minage, augmentant ainsi notre production de Bitcoin. Cette hausse de production soutient non seulement les dividendes en Bitcoin pour les détenteurs de HYAX, mais également la capacité de rachat et de destruction de jetons HYAX, ce qui réduit l'offre en circulation.

PAYER LES FRAIS D'INSCRIPTION

Les jetons de croissance financeront également les activités liées à l'introduction de HYAX sur des bourses d'échange incluant :

- les frais de conformité,
- les audits de sécurité,
- le support marketing.

Protection des Investisseurs et Stabilité du Jeton HYAX : Une Gestion Précise et Transparente

Notre stratégie de libération progressive et ciblée des jetons de croissance reflète notre engagement en faveur d'une croissance durable et d'une gestion prudente des ressources. En alignant chaque libération mensuelle avec les besoins opérationnels et les étapes de développement de l'entreprise, Hydraxis protège la valorisation des jetons HYAX, limite la volatilité et renforce la confiance des détenteurs. Ce modèle de libération est conçu pour maintenir une stabilité à long terme tout en maximisant les bénéfices pour les investisseurs.

En résumé : Un modèle de développement responsable pour une croissance profitable et durable.

Les jetons de croissance d'Hydraxis sont au cœur de notre vision d'un modèle de développement durable et profitable. En gérant ces ressources de manière stratégique et responsable, Hydraxis finance des projets d'expansion, investit dans des infrastructures écologiques, et renforce la rentabilité à long terme. Ce modèle assure une croissance équilibrée, générant des dividendes réguliers en Bitcoin pour les détenteurs et soutenant une économie verte et innovante, tout en stabilisant la valeur des jetons HYAX grâce au Programme de Rachat et de Destruction.

CALENDRIER DE DISTRIBUTION DES JETONS DE CROISSANCE

Mois	Date d'Émission	Jetons Émis	Jetons Restants	Mois	Date d'Émission	Jetons Émis	Jetons Restants	Mois	Date d'Émission	Jetons Émis	Jetons Restants	Mois	Date d'Émission	Jetons Émis	Jetons Restants
1	15e jour	10M	2,390M	34	15e jour	10M	2,060M	67	15e jour	10M	1,730M	100	15e jour	10M	1,400M
2	15e jour	10M	2,380M	35	15e jour	10M	2,050M	68	15e jour	10M	1,720M	101	15e jour	10M	1,390M
3	15e jour	10M	2,370M	36	15e jour	10M	2,040M	69	15e jour	10M	1,710M	102	15e jour	10M	1,380M
4	15e jour	10M	2,360M	37	15e jour	10M	2,030M	70	15e jour	10M	1,700M	103	15e jour	10M	1,370M
5	15e jour	10M	2,350M	38	15e jour	10M	2,020M	71	15e jour	10M	1,690M	104	15e jour	10M	1,360M
6	15e jour	10M	2,340M	39	15e jour	10M	2,010M	72	15e jour	10M	1,680M	105	15e jour	10M	1,350M
7	15e jour	10M	2,330M	40	15e jour	10M	2,000M	73	15e jour	10M	1,670M	106	15e jour	10M	1,340M
8	15e jour	10M	2,320M	41	15e jour	10M	1,990M	74	15e jour	10M	1,660M	107	15e jour	10M	1,330M
9	15e jour	10M	2,310M	42	15e jour	10M	1,980M	75	15e jour	10M	1,650M	108	15e jour	10M	1,320M
10	15e jour	10M	2,300M	43	15e jour	10M	1,970M	76	15e jour	10M	1,640M	109	15e jour	10M	1,310M
11	15e jour	10M	2,290M	44	15e jour	10M	1,960M	77	15e jour	10M	1,630M	110	15e jour	10M	1,300M
12	15e jour	10M	2,280M	45	15e jour	10M	1,950M	78	15e jour	10M	1,620M	111	15e jour	10M	1,290M
13	15e jour	10M	2,270M	46	15e jour	10M	1,940M	79	15e jour	10M	1,610M	112	15e jour	10M	1,280M
14	15e jour	10M	2,260M	47	15e jour	10M	1,930M	80	15e jour	10M	1,600M	113	15e jour	10M	1,270M
15	15e jour	10M	2,250M	48	15e jour	10M	1,920M	81	15e jour	10M	1,590M	114	15e jour	10M	1,260M
16	15e jour	10M	2,240M	49	15e jour	10M	1,910M	82	15e jour	10M	1,580M	115	15e jour	10M	1,250M
17	15e jour	10M	2,230M	50	15e jour	10M	1,900M	83	15e jour	10M	1,570M	116	15e jour	10M	1,240M
18	15e jour	10M	2,220M	51	15e jour	10M	1,890M	84	15e jour	10M	1,560M	117	15e jour	10M	1,230M
19	15e jour	10M	2,210M	52	15e jour	10M	1,880M	85	15e jour	10M	1,550M	118	15e jour	10M	1,220M
20	15e jour	10M	2,200M	53	15e jour	10M	1,870M	86	15e jour	10M	1,540M	119	15e jour	10M	1,210M
21	15e jour	10M	2,190M	54	15e jour	10M	1,860M	87	15e jour	10M	1,530M	120	15e jour	10M	1,200M
22	15e jour	10M	2,180M	55	15e jour	10M	1,850M	88	15e jour	10M	1,520M	121	15e jour	10M	1,190M
23	15e jour	10M	2,170M	56	15e jour	10M	1,840M	89	15e jour	10M	1,510M	122	15e jour	10M	1,180M
24	15e jour	10M	2,160M	57	15e jour	10M	1,830M	90	15e jour	10M	1,500M	123	15e jour	10M	1,170M
25	15e jour	10M	2,150M	58	15e jour	10M	1,820M	91	15e jour	10M	1,490M	124	15e jour	10M	1,160M
26	15e jour	10M	2,140M	59	15e jour	10M	1,810M	92	15e jour	10M	1,480M	125	15e jour	10M	1,150M
27	15e jour	10M	2,130M	60	15e jour	10M	1,800M	93	15e jour	10M	1,470M	126	15e jour	10M	1,140M
28	15e jour	10M	2,120M	61	15e jour	10M	1,790M	94	15e jour	10M	1,460M	127	15e jour	10M	1,130M
29	15e jour	10M	2,110M	62	15e jour	10M	1,780M	95	15e jour	10M	1,450M	128	15e jour	10M	1,120M
30	15e jour	10M	2,100M	63	15e jour	10M	1,770M	96	15e jour	10M	1,440M	129	15e jour	10M	1,110M
31	15e jour	10M	2,090M	64	15e jour	10M	1,760M	97	15e jour	10M	1,430M	130	15e jour	10M	1,100M
32	15e jour	10M	2,080M	65	15e jour	10M	1,750M	98	15e jour	10M	1,420M	131	15e jour	10M	1,090M
33	15e jour	10M	2,070M	66	15e jour	10M	1,740M	99	15e jour	10M	1,410M	132	15e jour	10M	1,080M

Mois	Date d'Émission	Jetons Émis	Jetons Restants	Mois	Date d'Émission	Jetons Émis	Jetons Restants	Mois	Date d'Émission	Jetons Émis	Jetons Restants	Mois	Date d'Émission	Jetons Émis	Jetons Restants
133	15e jour	10M	1,070M	160	15e jour	10M	800M	187	15e jour	10M	530M	214	15e jour	10M	260M
134	15e jour	10M	1,060M	161	15e jour	10M	790M	188	15e jour	10M	520M	215	15e jour	10M	250M
135	15e jour	10M	1,050M	162	15e jour	10M	780M	189	15e jour	10M	510M	216	15e jour	10M	240M
136	15e jour	10M	1,040M	163	15e jour	10M	770M	190	15e jour	10M	500M	217	15e jour	10M	230M
137	15e jour	10M	1,030M	164	15e jour	10M	760M	191	15e jour	10M	490M	218	15e jour	10M	220M
138	15e jour	10M	1,020M	165	15e jour	10M	750M	192	15e jour	10M	480M	219	15e jour	10M	210M
139	15e jour	10M	1,010M	166	15e jour	10M	740M	193	15e jour	10M	470M	220	15e jour	10M	200M
140	15e jour	10M	1,000M	167	15e jour	10M	730M	194	15e jour	10M	460M	221	15e jour	10M	90M
141	15e jour	10M	990M	168	15e jour	10M	720M	195	15e jour	10M	450M	222	15e jour	10M	80M
142	15e jour	10M	980M	169	15e jour	10M	710M	196	15e jour	10M	440M	223	15e jour	10M	70M
143	15e jour	10M	970M	170	15e jour	10M	700M	197	15e jour	10M	430M	224	15e jour	10M	60M
144	15e jour	10M	960M	171	15e jour	10M	690M	198	15e jour	10M	420M	225	15e jour	10M	50M
145	15e jour	10M	950M	172	15e jour	10M	680M	199	15e jour	10M	410M	226	15e jour	10M	40M
146	15e jour	10M	940M	173	15e jour	10M	670M	200	15e jour	10M	400M	227	15e jour	10M	30M
147	15e jour	10M	930M	174	15e jour	10M	660M	201	15e jour	10M	390M	228	15e jour	10M	20M
148	15e jour	10M	920M	175	15e jour	10M	650M	202	15e jour	10M	380M	229	15e jour	10M	10M
149	15e jour	10M	910M	176	15e jour	10M	640M	203	15e jour	10M	370M	230	15e jour	10M	00M
150	15e jour	10M	900M	177	15e jour	10M	630M	204	15e jour	10M	360M	231	15e jour	10M	90M
151	15e jour	10M	890M	178	15e jour	10M	620M	205	15e jour	10M	350M	232	15e jour	10M	80M
152	15e jour	10M	880M	179	15e jour	10M	610M	206	15e jour	10M	340M	233	15e jour	10M	70M
153	15e jour	10M	870M	180	15e jour	10M	600M	207	15e jour	10M	330M	234	15e jour	10M	60M
154	15e jour	10M	860M	181	15e jour	10M	590M	208	15e jour	10M	320M	235	15e jour	10M	50M
155	15e jour	10M	850M	182	15e jour	10M	580M	209	15e jour	10M	310M	236	15e jour	10M	40M
156	15e jour	10M	840M	183	15e jour	10M	570M	210	15e jour	10M	300M	237	15e jour	10M	30M
157	15e jour	10M	830M	184	15e jour	10M	560M	211	15e jour	10M	290M	238	15e jour	10M	20M
158	15e jour	10M	820M	185	15e jour	10M	550M	212	15e jour	10M	280M	239	15e jour	10M	10M
159	15e jour	10M	810M	186	15e jour	10M	540M	213	15e jour	10M	270M	240	15e jour	10M	0

COMME MENTIONNÉ PLUS HAUT, SI UNE PARTIE DES JETONS DE L'ICO DEMEURE INVENDUE, UN MAXIMUM DE UN (1) MILLIARD DE JETONS NON VENDUS POURRA ÊTRE TRANSFÉRÉ AU PLAN DE JETONS DE CROISSANCE. CES JETONS FERONT ALORS L'OBJET D'UNE ÉMISSION DIFFÉRÉE, DÉBUTANT À LA FIN DU 20E ANNIVERSAIRE DE L'ICO, AU RYTHME FIXE DE DIX (10) MILLIONS DE JETONS PAR MOIS, POUR UNE PÉRIODE MAXIMALE DE CENT (100) MOIS SUPPLÉMENTAIRES, SOIT UNE DURÉE ADDITIONNELLE DE HUIT (8) ANS ET QUATRE (4) MOIS.



JETONS D'ÉQUIPE

DISTRIBUTION ET GEL DES JETONS D'ÉQUIPE

Les jetons d'équipe représentent 15 % de l'offre totale de jetons HYAX, soit 1,5 milliard de jetons. Ils seront répartis entre les actionnaires d'Hydraxis en fonction de leur pourcentage d'actions détenues. Par exemple, un actionnaire détenant 5 % des actions de l'entreprise recevra 5 % des 1,5 milliard de jetons HYAX. Le calcul du pourcentage d'actions sera effectué après la clôture officielle de la vente d'actions, laquelle inclut aussi les actions en option d'achat. Une fois cette vente close par décision du conseil d'administration, les pourcentages seront figés.

Jetons liés aux Options d'Achat d'Actions. Les jetons HYAX correspondant aux options d'achat d'actions seront émis et conservés à l'adresse principale du contrat intelligent, mais resteront bloqués tant que les options n'auront pas été exercées et payées.

Tant que ces conditions ne sont pas remplies, les jetons demeurent en attente : ils ne peuvent être transférés, ni utilisés, ni générer de dividendes en BTC.

Si l'option n'est pas exercée dans le délai prévu, les jetons associés seront automatiquement réaffectés aux actionnaires existants, selon leur pourcentage de participation dans le capital social.

Il est important de noter qu'une fois les jetons HYAX remis à un actionnaire (après exercice de l'option ou clôture de la vente), ils deviennent un actif entièrement distinct des actions Hydraxis. À partir de ce moment, un actionnaire pourra conserver ou vendre ses actions Hydraxis et ses jetons HYAX séparément, car ces deux actifs ne seront plus juridiquement liés entre eux. Toutefois, les conditions de gel prévues au contrat devront toujours être respectées.

GEL DES JETONS D'ÉQUIPE

Tous les jetons d'équipe seront entièrement gelés pour une période de deux (2) ans à compter du lancement officiel de l'ICO. Ce gel sera codé dans un contrat intelligent inviolable, reflétant l'engagement à long terme des fondateurs et des premiers contributeurs du projet.

À la fin des 2 ans, les jetons seront débloqués selon un calendrier linéaire de 20 % par an sur 5 ans. Ainsi, les membres de l'équipe bénéficieront progressivement de leurs jetons, tout en conservant un alignement fort avec la croissance du projet sur le long terme.

Cette structure de libération contrôlée favorise la stabilité, limite la pression vendeuse, et démontre une volonté claire d'ancrer la réussite d'Hydraxis dans le temps.

UNE STRUCTURE ALIGNÉE AVEC LES INVESTISSEURS.

Ce mécanisme de gel est une preuve concrète que l'équipe fondatrice croit fermement en la mission d'Hydraxis. En retardant leur accès aux jetons, ses membres démontrent leur engagement, tout en renforçant la confiance des investisseurs et de la communauté. Cela permet d'assurer une croissance durable et partagée, où les intérêts de l'équipe sont pleinement alignés avec ceux des détenteurs de jetons HYAX.

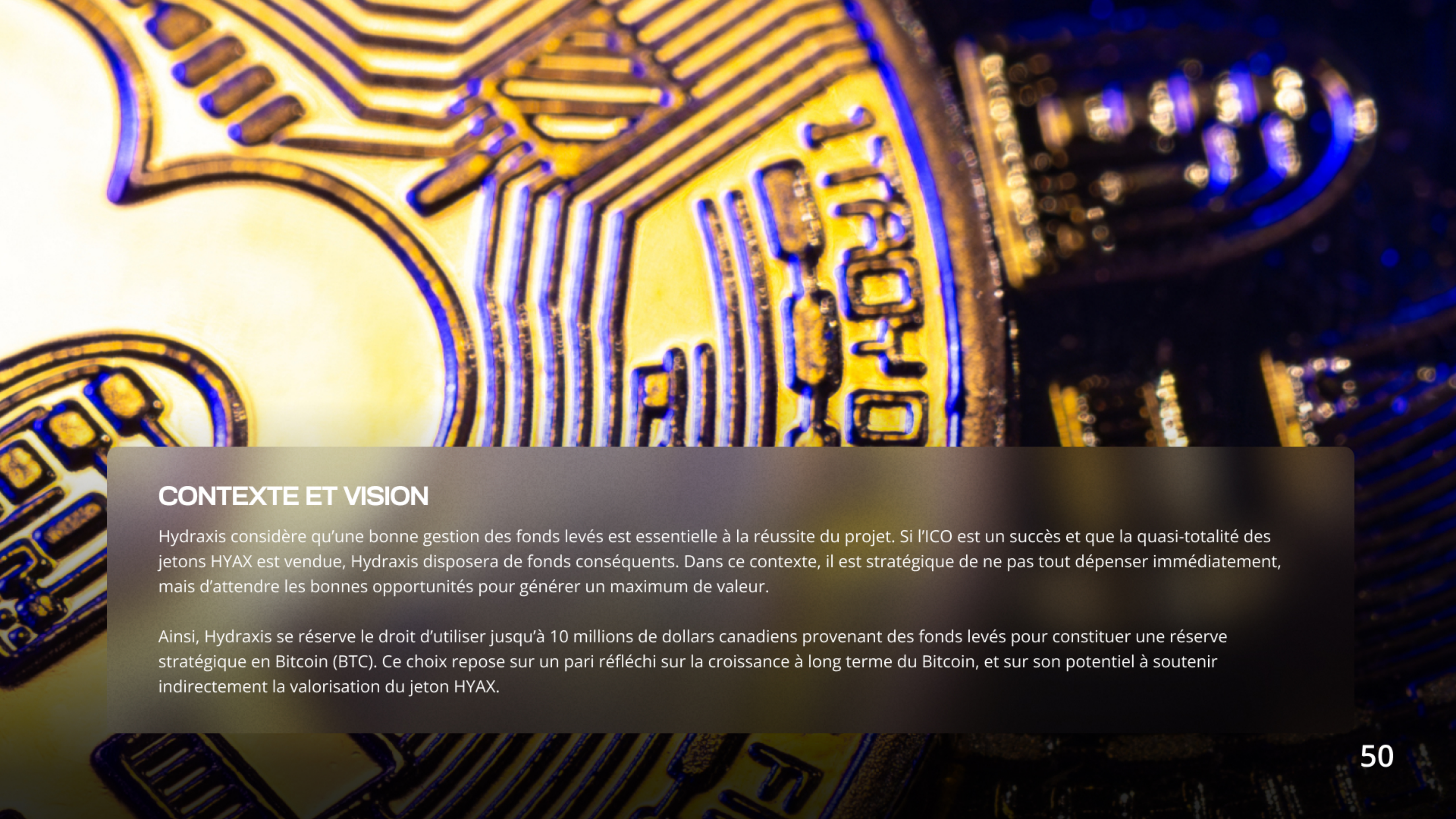


AVERTISSEMENT

CETTE SECTION DU LIVRE CONCERNE EXCLUSIVEMENT LES JETONS RÉSERVÉS AUX ACTIONNAIRES DU PROJET HYDRAXIS. CES JETONS SONT SOUMIS À UN MÉCANISME DE BLOCAGE RIGOUREUX, AVEC UN DÉBLOCAGE PROGRESSIF QUI DÉBUTE UNIQUEMENT DEUX ANS APRÈS LE LANCEMENT OFFICIEL DE L'ICO. LES INFORMATIONS SUIVANTES NE S'APPLIQUENT PAS AUX AUTRES JETONS HYAX INCLUS DANS LA TOKENOMIQUE, MAIS UNIQUEMENT AUX 1,5 MILLIARD DE JETONS HYAX ATTRIBUÉS À L'ÉQUIPE FONDATRICE ET AUX ACTIONNAIRES.

A close-up, high-angle shot of a Bitcoin coin. The coin's metallic surface is visible, showing the embossed Bitcoin logo. Overlaid on the coin is a vibrant blue, glowing circuit pattern that resembles a stylized 'B' or a complex network of lines. The lighting is warm, with a yellowish-gold glow emanating from the right side, creating a sense of depth and highlighting the textures of the coin and the circuitry.

FONDS STRATÉGIQUE EN BITCOIN - RÉGLEMENT OFFICIEL



CONTEXTE ET VISION

Hydraxis considère qu'une bonne gestion des fonds levés est essentielle à la réussite du projet. Si l'ICO est un succès et que la quasi-totalité des jetons HYAX est vendue, Hydraxis disposera de fonds conséquents. Dans ce contexte, il est stratégique de ne pas tout dépenser immédiatement, mais d'attendre les bonnes opportunités pour générer un maximum de valeur.

Ainsi, Hydraxis se réserve le droit d'utiliser jusqu'à 10 millions de dollars canadiens provenant des fonds levés pour constituer une réserve stratégique en Bitcoin (BTC). Ce choix repose sur un pari réfléchi sur la croissance à long terme du Bitcoin, et sur son potentiel à soutenir indirectement la valorisation du jeton HYAX.

OBJECTIF DU FONDS

Le fonds stratégique BTC a pour finalité de :

- Créer une réserve d'actifs numériques à long terme, à haut potentiel;
- Renforcer les capacités industrielles futures d'Hydraxis;
- Et soutenir activement la valeur du HYAX par un mécanisme structuré de rachat et de destruction.

SEUIL DE DÉCLENCHEMENT

Lorsque le Bitcoin atteindra +500 % de croissance par rapport à son prix moyen d'acquisition, la règle suivante s'appliquera :

- 20 % du fond BTC sera vendu pour acheter des jetons HYAX sur le marché et les détruire de façon permanente (burn);
- Les 80 % restants seront conservés dans la réserve BTC, en attente de leur utilisation stratégique.

CONSTITUTION DU FONDS

- Hydraxis se réserve le droit d'acquérir jusqu'à 10 millions CAD en BTC, uniquement si l'ICO génère suffisamment de fonds;
- Les BTC seront conservés dans un portefeuille sécurisé, sous contrôle multisignature, avec une gouvernance rigoureuse établie par le conseil d'administration.

TRANSPARENCE ET GOUVERNANCE

Chaque opération liée au fonds fera l'objet :

- D'un communiqué officiel aux investisseurs;
- D'une preuve de transaction vérifiable on-chain;
- Ainsi qu'un rapport détaillé analysant l'impact sur l'offre circulante des jetons HYAX.

UTILISATION STRATÉGIQUE DU RESTE DU FONDS BTC

Le reste de la réserve ne sera activé que lorsque la valorisation du BTC permettra des investissements à forte valeur ajoutée. Cette réserve permettra à Hydraxis de :

- Acquérir des infrastructures énergétiques et biotechnologiques,
- Augmenter ses revenus et sa capacité opérationnelle,
- Et renforcer la dynamique de rachat et de destruction du HYAX.

En résumé : plus le BTC prend de la valeur, plus Hydraxis est en mesure d'investir, de croître, et de soutenir la rareté du HYAX.

CONCLUSION

Le fonds stratégique en Bitcoin incarne une approche intelligente et proactive :

- Transformer la croissance du BTC en valeur industrielle réelle et en valorisation durable du jeton HYAX.
- Hydraxis ne cherche pas à spéculer. Il capitalise sur l'avenir pour bâtir plus, produire plus... et brûler plus.



PUBLICITÉ ET PERCEPTION

CHANGER LA FAÇON DONT LE MONDE PERÇOIT LA CRYPTO

Chez Hydraxis, nous sommes pleinement conscients que la perception négative persistante des cryptomonnaies représente un obstacle majeur à leur adoption généralisée. C'est pourquoi nous nous engageons fermement à changer cette image.

Dans cette optique, nous avons alloué 5 % de l'offre totale de nos jetons HYAX à un fond spécialement dédié à cette mission, nommé : Jetons de Perception.

Parmi ces jetons, 3 % sont conservés comme capital, et seuls les rendements générés en Bitcoins seront utilisés pour financer exclusivement des publicités éducatives. Ces publicités auront pour objectif de mettre en avant les atouts de la blockchain et d'illustrer comment l'énergie utilisée par la preuve de travail peut être réutilisée. Cette approche permet de garantir un financement durable et non dilutif de nos campagnes de sensibilisation, tout en conservant l'intégrité du capital HYAX.

En complément, 2 % des jetons peuvent être utilisés directement pour promouvoir Hydraxis, à travers des campagnes de communication, des initiatives de visibilité stratégique ou toute autre action pertinente visant à faire connaître notre projet.

Si, dans les années à venir, nous observons une amélioration significative de l'image de la cryptomonnaie, nous aurons la flexibilité d'utiliser ces fonds de différentes manières, telles que le soutien à des causes qui nous tiennent à cœur.

Cette démarche souligne non seulement notre engagement à promouvoir une image positive de la cryptomonnaie, mais aussi notre désir de contribuer significativement à notre communauté. Nous sommes convaincus que cette initiative, combinée à tous nos efforts, nous permettra de participer activement à changer la perception générale de la cryptomonnaie et à favoriser son adoption à grande échelle.

Nous sommes résolus à jouer un rôle clé dans cette évolution et à promouvoir une industrie de la cryptomonnaie plus responsable, transparente et bénéfique pour tous.

Hydraxis



ÉNERGIE



UN MIX ÉNERGÉTIQUE ADAPTÉ AUX OBJECTIFS DE HYDRAXIS

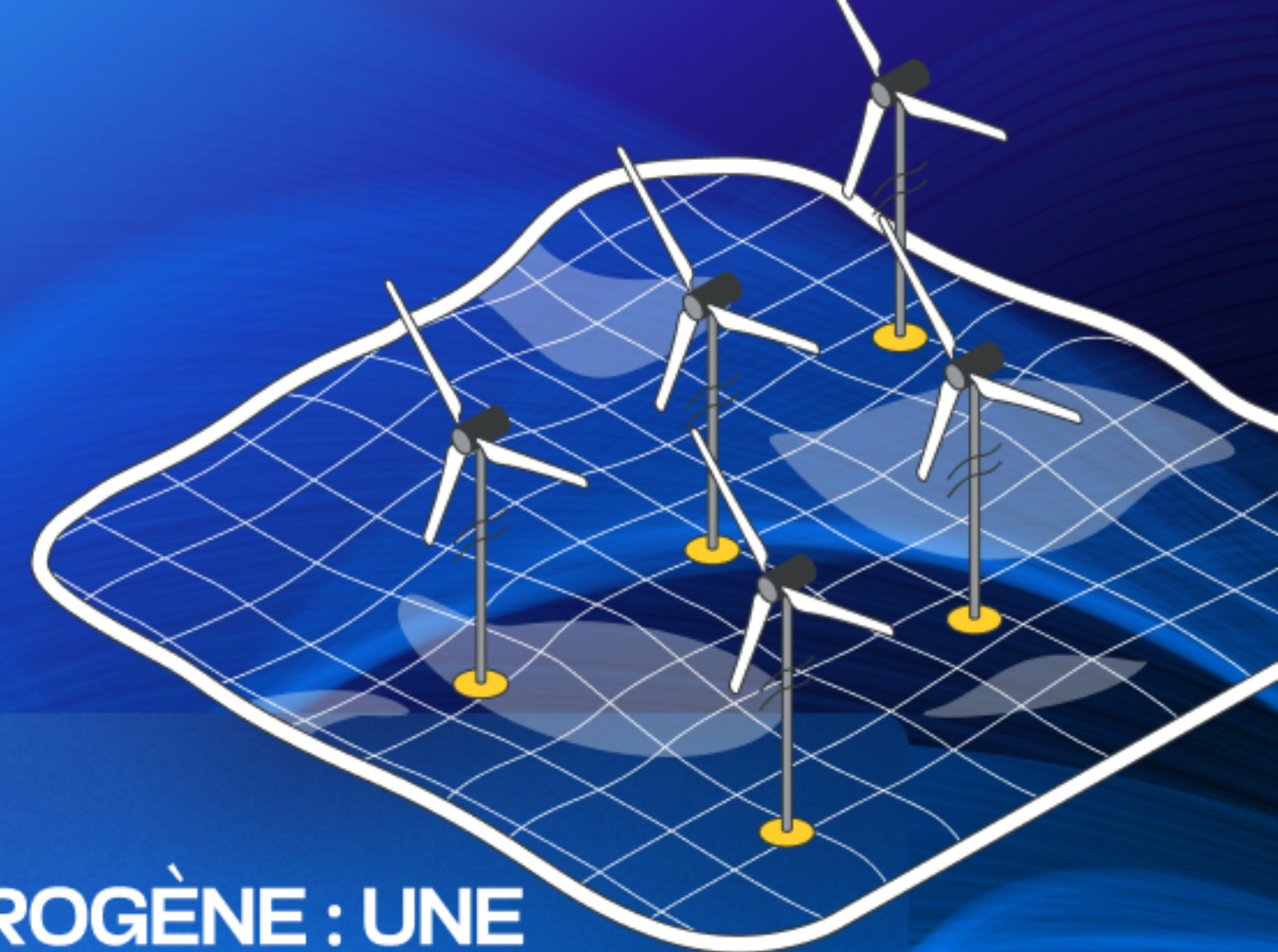
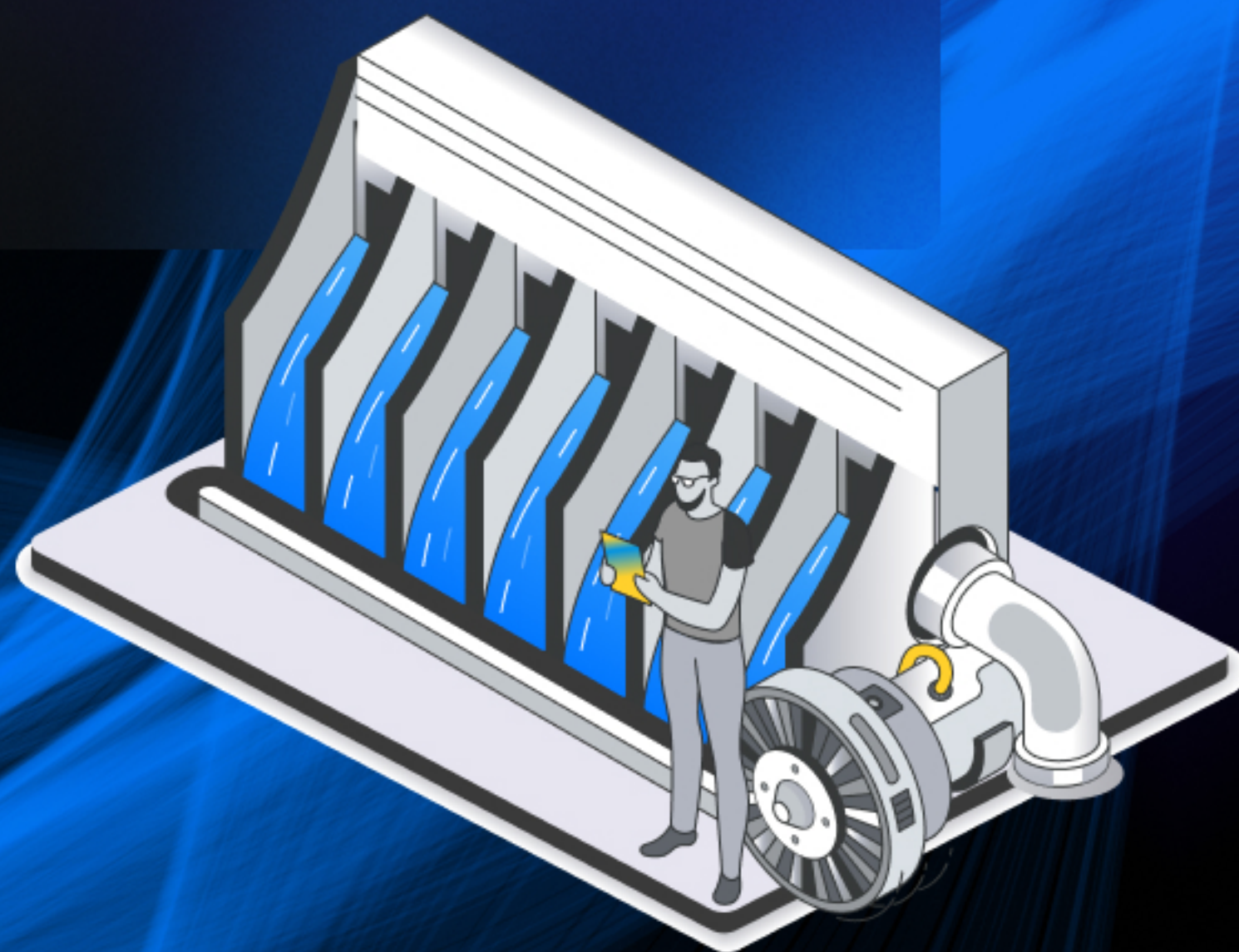
Hydraxis Energie, division énergétique d'Hydraxis, se consacre à la création de solutions énergétiques durables et autonomes, associant efficacité, stabilité et respect de l'environnement. Notre objectif principal est d'atteindre l'autoproduction énergétique tout en restant ouverts aux opportunités d'achat d'énergie verte et économique si celles-ci soutiennent notre engagement en matière de durabilité.

Nos sources énergétiques futures intégreront l'hydroélectricité, l'éolien avec conversion de surplus en hydrogène, et la cogénération à partir de biomasse forestière. Cette combinaison diversifiée nous permettra de couvrir l'ensemble de nos besoins énergétiques, notamment pour le minage de Bitcoin, tout en renforçant notre modèle de bioéconomie durable.



HYDROÉLECTRICITÉ : UN PILIER DE STABILITÉ

Actuellement, Hydraxis s'appuie sur l'approvisionnement d'Hydro-Québec, basé sur un droit d'accès accordé avant le moratoire de 2017 par la Régie de l'énergie. Cette énergie, stable et renouvelable, assure la continuité de nos opérations en attendant l'implantation de nos infrastructures autonomes. L'hydroélectricité constitue un pilier de notre stratégie, fournissant une électricité stable et sans émissions de gaz à effet de serre, essentielle à la fiabilité de nos infrastructures.



ÉOLIEN ET HYDROGÈNE : UNE SOLUTION DE STOCKAGE ET D'AUTONOMIE

Notre stratégie éolienne se concentre sur l'optimisation des périodes de production élevée en convertissant les surplus d'électricité en hydrogène par électrolyse. Cet hydrogène, qui jouera le rôle de « batterie verte », sera stocké et utilisé en cas de baisse de production éolienne, assurant une alimentation continue de nos installations. Ce procédé crée une source d'énergie flexible et facilement stockable, garantissant l'autonomie énergétique et renforçant notre impact environnemental positif. L'hydrogène ainsi produit sera 100 % vert, car uniquement issu d'excédents d'énergie renouvelable.



BIOMASSE : UNE RESSOURCE CARBONEUTRE ET LOCALE

Hydraxis Energie pourrait également utiliser la biomasse forestière comme source d'énergie pour réduire les émissions de CO₂ par rapport aux combustibles fossiles. En tant que ressource «carboneutre», la biomasse permet un cycle fermé de carbone : les arbres capturent le CO₂ durant leur croissance et le libèrent en quantité équivalente lors de leur utilisation en cogénération, sans ajouter de carbone supplémentaire dans l'atmosphère. En valorisant les résidus de bois qui seraient autrement enfouis, nous réduisons la production de méthane (un gaz à effet de serre plus puissant que le CO₂) et évitons la formation de lixiviat, protégeant ainsi les nappes phréatiques et soutenant une gestion responsable des ressources locales.

UNE VISION INNOVANTE ET ÉVOLUTIVE DE L'ÉNERGIE

Hydraxis Energie demeure constamment en veille pour intégrer les nouvelles technologies vertes du secteur énergétique. Tout en privilégiant l'autoproduction, nous restons ouverts aux opportunités d'achat d'énergie verte et économique si celles-ci renforcent notre modèle durable. Cette flexibilité nous permet de nous adapter aux avancées technologiques et de garantir que chaque choix contribue activement à notre objectif : bâtir un modèle énergétique résilient et respectueux de l'environnement.



NOTRE MISSION : DEVENIR UN LEADER DE L'ÉNERGIE DURABLE

La mission de Hydraxis Energie est de positionner Hydraxis comme un leader en production énergétique durable et responsable. En intégrant des sources d'énergie renouvelables et des pratiques innovantes, nous participons activement à l'objectif global d'Hydraxis de construire une bioéconomie résiliente. Nous nous engageons à optimiser chaque ressource pour assurer une autonomie énergétique maximale, dans une démarche qui allie rentabilité, sécurité énergétique et impact environnemental positif.



The background of the slide features a dark blue night sky with several wind turbines silhouetted against it. In the foreground, the top edges of solar panels are visible, creating a grid-like pattern. A dark blue horizontal bar spans the width of the slide, containing the main title in white text.

L'ÉNERGIE AU SERVICE D'UN MONDE DURABLE

Hydraxis

MINING



OPÉRATIONS DE MINAGE DE BITCOIN TRANSPARENTES ET HAUTE PERFORMANCE

Chez Hydraxis Mining, notre équipe d'experts chevronnés est spécialisée dans la blockchain et le minage, avec plusieurs années d'expérience dans ce secteur en constante évolution. Nous avons développé une solide expertise en gestion des opérations minières et en maintenance des équipements. Dans nos installations, nous utiliserons des équipements ASIC (Application-Specific Integrated Circuit) fonctionnant avec l'algorithme SHA-256. Une gestion rigoureuse de notre inventaire de mineurs est cruciale pour maximiser la puissance de calcul (Hashrate). De plus, notre capacité à analyser les tendances du marché et les prévisions de prix des cryptomonnaies nous permet d'ajuster efficacement notre stratégie de minage.

Notre engagement envers la transparence totale vis-à-vis de nos investisseurs est primordial. Pour ce faire, nous avons mis en place un système en temps réel permettant de suivre et d'afficher le Hashrate de nos mineurs sur notre site web, offrant une visibilité complète à nos investisseurs.

La redistribution des récompenses aux détenteurs de jetons HYAX débutera six mois après l'acceptation du prospectus par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Dès lors, 25 % des BTC minés seront redistribués aux détenteurs de HYAX.





AUGMENTATION DES RÉCOMPENSES AVEC LES REVENUS DE HYDRAXIS BIOTECH

La part des récompenses en BTC augmentera graduellement de 25 % jusqu'à 60 %, en fonction des revenus de Hydraxis Biotech. Le modèle fonctionne de la manière suivante :

- À 25 % de redistribution, les revenus de Hydraxis Biotech couvrent 0 % des coûts électriques pour le minage.
- À 60 % de redistribution, les revenus de Hydraxis Biotech couvrent 100 % des coûts électriques de minage.

Entre ces deux niveaux, la proportion de BTC redistribué aux détenteurs de jetons HYAX augmentera de manière linéaire. Ainsi, plus les revenus de Hydraxis Biotech couvriront les dépenses énergétiques, plus la part de redistribution de BTC s'approchera du maximum de 60 %. Les détails et ajustements de cette redistribution seront publiés chaque trimestre dans nos rapports financiers, offrant aux détenteurs de jetons HYAX une transparence et une visibilité accrues sur l'évolution de leurs récompenses.

Il est important de noter que le Bitcoin (BTC) sera la seule cryptomonnaie que nous minerons, en raison de sa grande liquidité sur le marché, de sa sécurité renforcée grâce à son architecture décentralisée, et de sa résilience face aux attaques potentielles.



La gestion thermique de notre matériel de minage est une priorité. Hydraxis mène actuellement des tests approfondis pour optimiser le liquide de refroidissement utilisé dans nos installations. Ce liquide, comparé à l'eau, peut améliorer le transfert de chaleur jusqu'à 100 % grâce à l'ajout de nanoparticules. Ce même liquide sera également utilisé pour chauffer nos infrastructures. Hydraxis poursuit ses tests sur des bancs d'essai, en explorant divers liquides de refroidissement, avec l'objectif de développer un produit exclusif et performant qui deviendra la référence.

Hydraxis Mining combine expertise, transparence et technologie de pointe pour maximiser le rendement. Notre modèle d'affaires est conçu pour minimiser les coûts de production et optimiser la vente de Bitcoins, créant ainsi des opportunités lucratives pour nos investisseurs.

Hydraxis

BIOTECH

BIO-EXTRACTION ÉCO-EFFICIENTE

Hydraxis Biotech, la division biotechnologique de Hydraxis, a pour mission de transformer durablement l'industrie de la bioextraction en combinant des pratiques agricoles avancées, des technologies écologiques, et une approche rigoureuse en recherche appliquée. Notre vision repose sur la production de biomasses végétales et microalgales hautement valorisables, cultivées en environnement contrôlé, et sur l'utilisation de procédés d'extraction enzymatique respectueux de l'environnement.

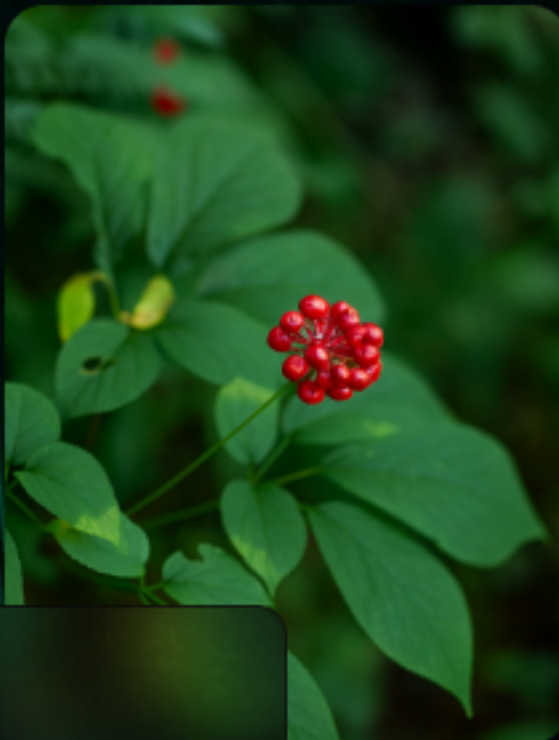
UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE ET STRATÉGIQUE

Hydraxis travaille en étroite collaboration avec le Consortium de recherche sur la transformation et la valorisation des bioproduits (CRTVB), un consortium universitaire affilié à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Ce partenariat avec le CRTVB nous permet d'accéder aux dernières avancées scientifiques et à une expertise reconnue pour guider le choix des espèces végétales et des composés bioactifs à extraire.

Dans un rapport scientifique émis par le CRTVB, plusieurs biomolécules à fort potentiel ont été identifiées, illustrant la diversité des possibilités qu'offre la bioextraction. À titre d'exemples, certaines cultures d'intérêt incluent :

LE GINSENG

Reconnu pour sa richesse en ginsénosides, une famille de saponines aux effets adaptogènes et neuroprotecteurs bien établis.



LA CAMOMILLE ROMAINE

Riche en flavonoïdes, notamment l'apigénine, utilisée en phytothérapie pour ses effets calmants et anti-inflammatoires.



LE GINGEMBRE

Contient des gingerols et des shogaols, des composés phénoliques réputés pour leurs propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes.



LE SAFRAN

Offre la crocine et le safranal, deux composés aux propriétés médicinales validées, responsables respectivement de sa couleur et de son arôme.





LE CHANVRE

Contient des cannabinoïdes tels que le CBD ainsi que des terpènes, connus pour leurs effets synergiques et leur potentiel thérapeutique.

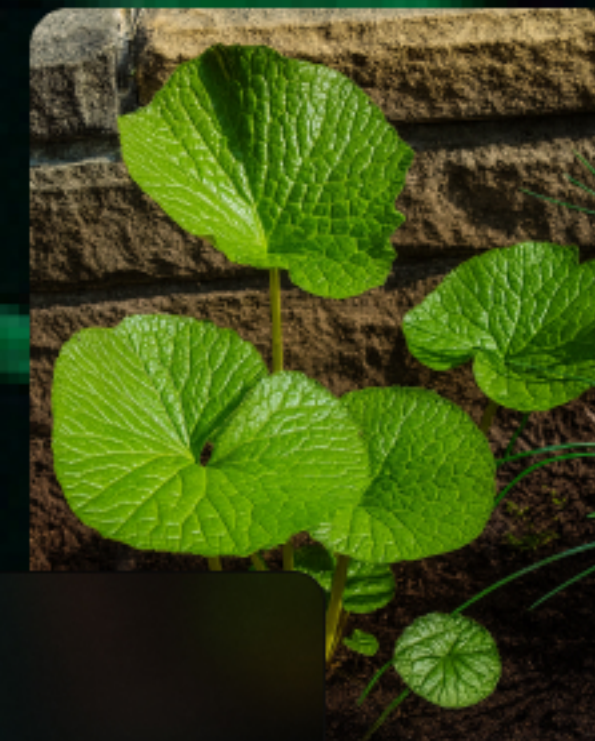
LA ROSE DE DAMAS

Prisée pour ses composés aromatiques, dont le géraniol et le citronellol, très utilisés en parfumerie et cosmétique.



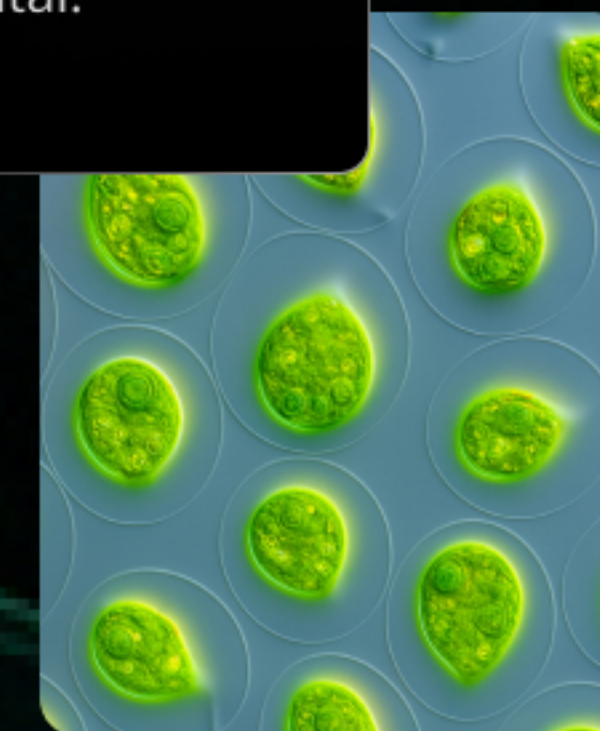
LE WASABI

Renferme des isothiocyanates, notamment l'allyliso thiocyanate, reconnus pour leurs effets antimicrobiens et anti-inflammatoires.



HAEMATOCOCCUS PLUVIALIS

Est une microalgue capable de produire des caroténoïdes, comme l'astaxanthine, lorsqu'elle est soumise à un stress environnemental.



Chaque culture est évaluée pour son potentiel d'extraction selon la valeur ajoutée de ses parties actives (graines, feuilles, racines, tiges), dans une optique de valorisation durable et stratégique.

TECHNOLOGIES DE CULTURE AVANCÉES HYDROPONIE, AÉROPONIE ET PHOTOBIOREACTEURS.

Pour répondre aux plus hauts standards de pureté, de rendement et de durabilité, Hydraxis Biotech mise sur une combinaison de technologies agricoles de pointe :

- Hydroponie et aéroponie sous serre : permettant la culture sans sol de plantes à haute valeur ajoutée dans un environnement contrôlé, sans pesticides, avec une optimisation des nutriments, de la lumière et de la croissance.
- Culture de microalgues en photobioréacteurs fermés : cette méthode assure des conditions idéales pour la production de biomasses algales riches en principes actifs tout en minimisant les risques de contamination. Cette maîtrise complète de la chaîne de culture nous permet de produire en continu des biomasses végétales et algales hautement standardisées, parfaitement adaptées aux exigences des procédés enzymatiques.

UNE TECHNOLOGIE D'EXTRACTION ÉCOLOGIQUE ET PERFORMANTE.

Hydraxis Biotech utilise la technologie brevetée Biolie, un procédé enzymatique novateur qui permet l'extraction de composés bioactifs sans solvants organiques. Ce procédé :

- préserve l'intégrité des molécules extraites;
- est jusqu'à 7 fois plus économique que les méthodes classiques;
- réduit considérablement l'empreinte environnementale.

Il s'adapte à une grande variété de biomasses : microalgues, plantes médicinales, champignons, racines, feuilles, fleurs, etc., offrant une grande souplesse d'application tout en assurant une qualité constante.



UNE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE INTÉGRÉE ET CIRCULAIRE.

Hydraxis Biotech intègre un modèle énergétique unique basé sur la récupération de la chaleur produite par ses mineurs de Bitcoin. Cette chaleur, générée en continu, est utilisée pour chauffer les réservoirs d'extraction à la température optimale (45–55 °C), ainsi que l'ensemble des installations agricoles de Hydraxis. Cette approche boucle l'économie circulaire et permet de :

- réduire significativement les coûts énergétiques;
- minimiser les pertes thermiques;
- valoriser une énergie autrement dissipée.

Ce modèle énergétique offre à Hydraxis Biotech un avantage stratégique majeur en matière de compétitivité et de durabilité. C'est un exemple concret d'intégration industrielle intelligente, combinant efficacité économique et durabilité environnementale.

UN MODÈLE FLEXIBLE, ÉVOLUTIF ET ORIENTÉ MARCHÉ.

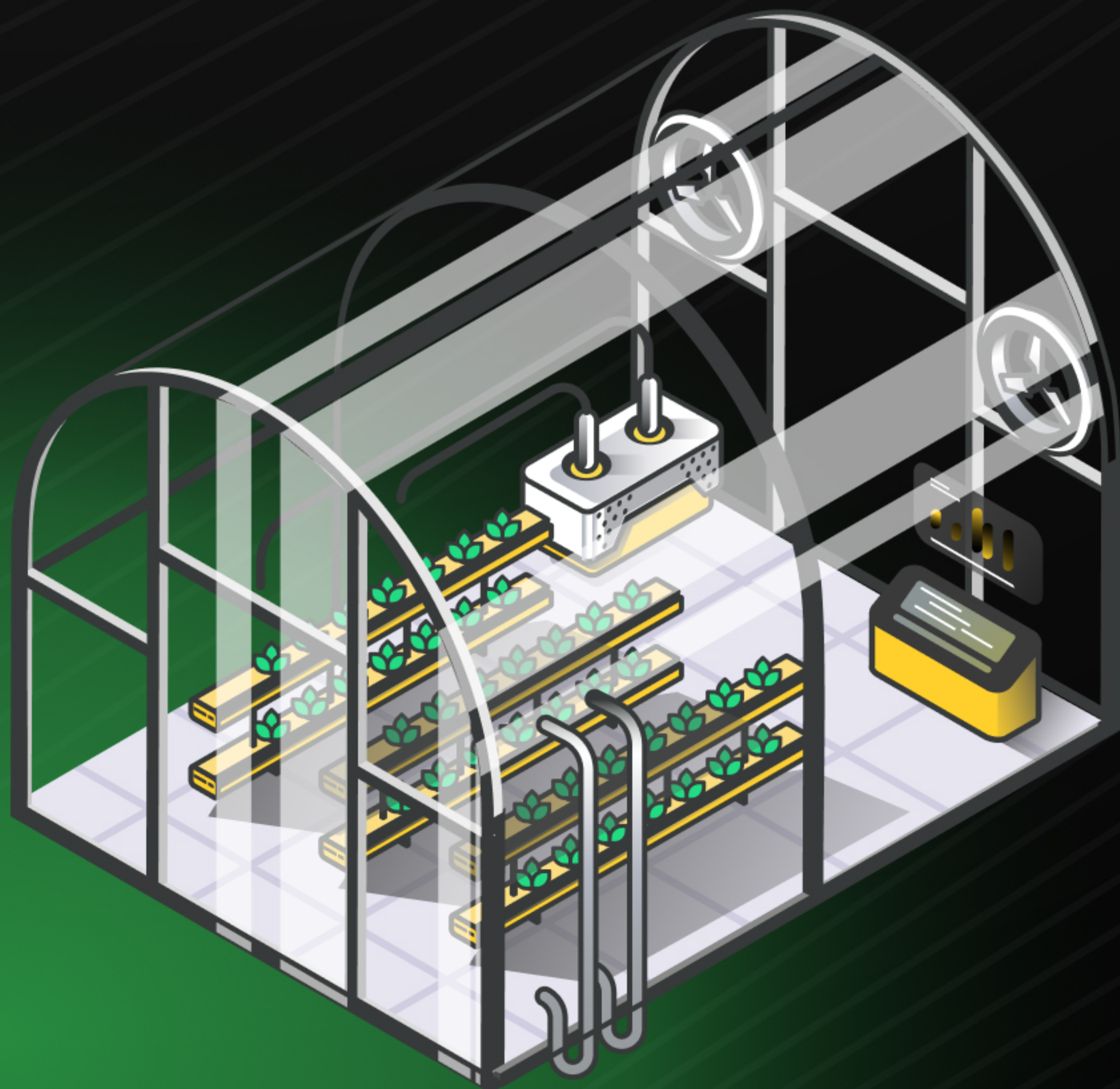
Bien que notre cœur d'activité soit l'extraction enzymatique, nous développons également des filières de production parallèle pour répondre à des demandes spécifiques en produits végétaux ou algaux destinés à la consommation directe, notamment dans les marchés émergents des superaliments et des extraits fonctionnels. Cette diversification stratégique nous permet de rester souples, innovants et réactifs aux évolutions du marché mondial.

En résumé, Hydraxis Biotech s'engage à révolutionner la bioextraction :

- par une intégration complète de la culture à l'extraction;
- par l'utilisation de technologies agricoles et enzymatiques de pointe;
- par une valorisation énergétique circulaire intelligente;
- par une stratégie de diversification maîtrisée.

Nous construisons un modèle unique au croisement de la biotechnologie, de l'agriculture avancée et de l'économie verte, pour produire des ingrédients actifs éthiques, rentables et durables.





NOS VALEURS FONDAMENTALES EN BIOTECHNOLOGIE :

Qualité : Nous produisons des matières premières optimisées pour les procédés d'extraction enzymatique, garantissant des composés d'une pureté supérieure.

Partenariats stratégiques : En collaboration avec le CTVB, Hydraxis bénéficie des dernières avancées en biotechnologie, renforçant l'efficacité et la valeur de nos produits.

Durabilité respectueuse de l'environnement : Grâce au procédé Biolie, qui utilise des enzymes sans solvants organiques, nous assurons une production à faible impact écologique.

Efficacité circulaire : Hydraxis adopte une approche d'économie circulaire, valorisant chaque ressource de manière durable et minimisant les déchets.

Exploiter la puissance des enzymes et de la chaleur du minage Procédé vert et économique : En utilisant la chaleur minière, notre extraction enzymatique est sept fois moins coûteuse que les procédés à solvants, tout en étant sécuritaire et écologique, sans les risques d'explosion et autres dangers associés à l'éthanol.

Hydraxis

WEB 3





Hydraxis Web3 est la division responsable de la conception, du développement et de la sécurité de l'infrastructure numérique du groupe Hydraxis. Elle assure la mise en place de l'ensemble des outils en ligne qui permettent à nos utilisateurs, partenaires et investisseurs d'interagir efficacement avec l'écosystème Hydraxis.

Au-delà de ses fonctions internes, Hydraxis Web3 porte également une ambition structurée et encadrée accompagner, à terme, des entrepreneurs qui souhaitent développer des projets dans l'univers du Web3, en leur offrant un service complet de A à Z, depuis la structuration juridique jusqu'au lancement technologique d'un jeton ou d'une plateforme.

HYDRAXIS WEB3 FACE AU CADRE RÉGLEMENTAIRE CANADIEN

Toutefois, il est essentiel de souligner que toutes les initiatives de Hydraxis Web3 sont développées dans le respect strict des lois et règlements en vigueur au Canada.

À ce jour :

- Hydraxis n'est pas enregistrée comme courtier,
- n'offre aucun service de négociation ou de distribution d'actifs numériques au public,
- et n'opère pas de plateforme d'échange, même si ce type de projet fait partie des pistes exploratoires à long terme.

Si le cadre réglementaire canadien évolue favorablement, Hydraxis Web3 se tient prête à soumettre une demande officielle auprès des autorités compétentes, avec l'appui de ses conseillers juridiques, afin de déployer ses services dans un cadre pleinement conforme, structuré et transparent.

En résumé, Hydraxis Web3 est conçue pour devenir une division stratégique, autonome et rentable, capable de soutenir à la fois les besoins numériques internes du groupe et les futures initiatives Web3 en lien avec des tiers, tout en demeurant en parfaite harmonie avec les exigences réglementaires canadiennes.

CONCLUSION

En tant que pionnier de la blockchain durable, Hydraxis s'engage résolument à construire un avenir responsable en combinant les énergies propres avec les avancées de la biotechnologie. Notre mission va au-delà du développement technologique : nous nous consacrons à offrir des solutions écologiques et innovantes, tout en sensibilisant le public et les acteurs économiques aux enjeux environnementaux et sociaux qui façonnent notre industrie. Nous croyons que l'intégration de pratiques durables est non seulement possible, mais essentielle pour un impact positif à long terme.

Investir dans Hydraxis et dans notre jeton HYAX, c'est rejoindre un projet tourné vers l'avenir et jouer un rôle actif dans la transition vers un modèle plus vert et responsable pour la blockchain et ses domaines associés. En tant qu'investisseur, vous aurez accès à des services exclusifs et à une solution de minage clé en main, qui associent rentabilité et pérennité, pour un retour sur investissement optimisé.

Le jeton HYAX occupe une place centrale dans notre écosystème, apportant une valeur ajoutée substantielle à nos partenaires et soutenu par un programme annuel de rachat et de destruction financé par 10 % de nos bénéfices. Ce mécanisme de rachat garantit la rareté du HYAX sur le long terme, renforçant ainsi sa valeur et assurant une croissance durable pour nos investisseurs.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans ce mouvement vers un avenir plus durable et solidaire. En intégrant Hydraxis, vous participez à un projet qui conjugue innovation et responsabilité, en contribuant à la création de solutions qui bénéficient à la fois à l'industrie, aux investisseurs et à l'environnement. Ensemble, nous avons l'opportunité de générer un impact positif durable pour la planète tout en renforçant la viabilité économique de notre modèle. C'est par cet engagement partagé que nous pourrions transformer notre vision en réalité et bâtir un futur où technologie et durabilité vont de pair, pour le bénéfice de tous.



MERCI



Adresse :

797, boul. Lebourgneuf, bureau 300
Québec (QC) G2J 0B5



Téléphone :

+1 581 988-HYAX (4929)



Site web :

www.hydraxis.com



Courriel :

communication@hydraxis.com

Hydraxis

AVIS LÉGAL

Ce livre blanc est une description sommaire des activités d'Hydraxis (la « Société ») et ne prétend pas être complète. Ce livre blanc n'est pas destiné à être une publicité, une sollicitation ou une offre de titres dans quelque juridiction que ce soit et les informations qu'il contient ne doivent en aucun cas être interprétées comme telles. Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières au Canada ou dans tout autre pays ou juridiction ne s'est prononcée de quelque manière que ce soit sur les mérites de ce livre blanc et aucune représentation ou garantie n'est faite par la Société à cet effet. Les informations contenues dans ce livre blanc ne sont pas présentées dans le but de fournir des conseils en investissement et ne sont pas destinées à servir de base à une décision d'investissement concernant un titre ou à faire une réclamation quant au passé, au présent ou au futur, et la Société décline expressément l'utilisation de ce livre blanc à de telles fins. Toute décision d'investissement implique un degré élevé de risque et le contenu du présent document ne doit pas être considéré comme un conseil juridique, commercial ou fiscal. Les lecteurs doivent consulter leurs propres conseillers pour toute question juridique, commerciale, fiscale ou autre concernant tout investissement dans la Société, y compris la légalité d'un tel investissement.

Tous les montants en dollars mentionnés dans le présent document, sauf indication contraire, sont exprimés en dollars américains. Les informations contenues dans ce livre blanc : (a) sont fournies à la date des présentes, sont sujettes à modification sans préavis et sont basées sur des informations accessibles au public, des données développées à l'interne ainsi que des informations de tiers provenant d'autres sources; (b) ne prétendent pas contenir toutes les informations qui peuvent être nécessaires ou souhaitables pour évaluer pleinement et précisément un investissement dans la Société; (c) ne doivent pas être considérées comme une recommandation de la Société invitant toute personne à investir dans la Société; et (d) sont à titre informatif uniquement et ne constituent pas une offre d'achat, de vente, d'émission ou de souscription, ni la sollicitation d'une offre d'achat, de vente, d'émission ou de souscription de titres dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, la sollicitation ou la vente serait illégale. Lorsqu'une opinion ou une croyance est exprimée dans ce livre blanc, elle est basée sur certaines hypothèses et limitations et constitue uniquement l'expression de l'opinion ou de la conviction actuelle. Aucune information de tiers n'a été vérifiée de manière indépendante.

La Société n'a pas contreverifié les informations provenant de tierces parties, mais estime avoir obtenu ces informations auprès de sources fiables et n'a aucune raison de croire qu'elles ne sont pas exactes à tous égards importants. Aucune garantie ou représentation ne peut être faite quant à l'origine, la validité, l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la fiabilité des informations. La Société décline et exclut toute responsabilité (dans la mesure permise par la loi), pour les pertes, réclamations, dommages, demandes, coûts et dépenses de quelque nature que ce soit découlant de quelque manière que ce soit de ou en relation avec les informations contenues dans ce livre blanc, leur exactitude, l'exhaustivité ou leur fiabilité. Lorsqu'ils prennent une décision d'investissement, les investisseurs ne doivent pas se fier uniquement aux informations contenues dans ce livre blanc.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES.

Ce livre blanc peut inclure certaines « déclarations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans le présent document sont des déclarations prospectives, qui impliquent divers risques, hypothèses, estimations et incertitudes, et reflètent les attentes actuelles concernant les résultats, performances ou réalisations futurs, et ne sont valables qu'à la date de ce livre blanc. De manière générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que « pourrait », « sera », « s'attend », « croit », « planifier », « projeter », « anticiper », « avoir l'intention », « estimer » et d'autres terminologie similaire. Rien ne garantit que ces déclarations s'avéreront exactes, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés, exprimés ou implicites, dans ces déclarations. Les déclarations prospectives se rapportent à des événements futurs ou à des performances futures et reflètent les estimations, prédictions, attentes ou convictions actuelles concernant des événements futurs et incluent, sans s'y limiter, des déclarations concernant le projet Hydraxis, le jeton HYAX et les plans et opérations de la Société, y compris : (i) la stratégie commerciale, incluant les budgets, les coûts projetés, les dépenses en capital projetées, les taxes, les plans, les objectifs et les tendances du secteur; (ii) le respect de la réglementation applicable; (iii) l'obtention de tous les permis et licences pour réaliser ses plans d'affaires; (iv) la capacité à lever des capitaux supplémentaires; et (v) le marché des cryptomonnaies. Ces déclarations reflètent les projections, attentes ou convictions actuelles de la Société et sont basées sur les informations actuellement disponibles à la Société. Les informations prospectives sont soumises à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, y compris, sans

s'y limiter : les incertitudes commerciales, économiques, concurrentielles, géopolitiques et sociales générales; les risques inhérents aux opérations de cryptomonnaie; la volatilité et la sensibilité aux prix du marché des cryptomonnaies; la volatilité et la sensibilité aux fluctuations des marchés financiers; la capacité de lever des fonds grâce à des financements; les changements dans les réglementations et politiques gouvernementales; et d'autres risques opérationnels, de marché financier et réglementaires. La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Bien que la direction de la Société estime que les hypothèses sous-jacentes et les attentes reflétées dans les informations prospectives sont raisonnables, des risques et des incertitudes importants sont impliqués dans ces informations. Ces informations prospectives sont également fondées sur certaines hypothèses que la Société juge raisonnables, notamment les suivantes : la Société est en mesure d'obtenir toutes les approbations gouvernementales ou autres approbations réglementaires requises ainsi qu'un financement adéquat pour mener à bien ses plans d'affaires actuels; les prix actuels des cryptomonnaies ne diminueront pas de façon significative; le développement proposé des projets de minage de cryptomonnaie de la Société sera viable sur les plans opérationnel et économique et se déroulera comme prévu; la Société ne connaîtra aucun accident important ni aucune panne d'installation ou d'équipement; tout financement supplémentaire sera disponible à des conditions raisonnables; les conditions commerciales, économiques et politiques générales ne subiront pas un changement défavorable significatif; la situation financière et les plans de développement de la Société ne changeront pas en raison d'événements imprévus; les flux de trésorerie de la Société seront suffisants pour financer ses opérations; les plans d'affaires et les objectifs actuels de la Société peuvent être atteints. La direction ne peut garantir que ses hypothèses, estimations et attentes se révéleront exactes. Les informations prospectives ne doivent pas être interprétées comme des garanties de performances ou de résultats futurs et ne constitueront pas nécessairement des indications précises quant à la question de savoir si, ou les moments auxquels, ou par lesquels, ces performances ou ces résultats seront atteints.

De nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent matériellement des résultats évoqués dans les déclarations prospectives. Lorsqu'ils examinent les informations prospectives contenues dans ce livre blanc, les investisseurs potentiels doivent s'assurer que les informations précédentes, les facteurs de risque et les autres contenus de ce livre blanc sont tous soigneusement pris en compte. Sauf si la loi l'exige expressément, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, ou de divulguer publiquement les résultats de toute révision des informations prospectives pour refléter de nouveaux événements, hypothèses ou circonstances.

DROITS D'ACTION STATUTAIRES POUR LES ACQUÉREURS CANADIENS.

Dans certaines circonstances, les acquéreurs résidant dans certaines provinces du Canada disposent d'un recours en annulation ou en dommages-intérêts, ou les deux, en plus de tout autre droit qu'ils peuvent avoir en vertu de la loi, lorsqu'une présentation et toute modification de celle-ci contiennent une fausse déclaration. Lorsqu'il est utilisé ici, le terme « fausse déclaration » désigne une fausse déclaration d'un fait important ou une omission de déclarer un fait important qui doit être déclaré ou qui est nécessaire pour faire une déclaration non trompeuse à la lumière des circonstances dans lesquelles elle a été faite. Ces recours, ou l'avis relatif à ces recours, doivent être exercés ou remis, selon le cas, par l'acquéreur dans les délais prescrits par la législation en valeurs mobilières applicable. Le résumé suivant est soumis aux dispositions expresses des lois, réglementations et règles sur les valeurs mobilières applicables, et il y est fait référence pour le texte complet de ces dispositions. Ces dispositions peuvent contenir des limitations et des défenses légales non décrites ici sur lesquelles la Société et les autres parties concernées peuvent s'appuyer. Les acquéreurs devraient

se référer aux dispositions applicables de la législation en valeurs mobilières de leur province pour connaître les détails de ces droits ou consulter un conseiller juridique. Ce qui suit est un résumé des droits de résiliation ou de dommages-intérêts, ou les deux, disponibles aux acquéreurs résidant dans la province de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan. S'il y a une fausse déclaration dans les présentes et que vous êtes un acquéreur en vertu des lois sur les valeurs mobilières de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan, vous disposez, peu importe si vous vous êtes appuyé sur la fausse déclaration, d'un droit légal d'action en dommages-intérêts, ou pendant que vous êtes toujours propriétaire des titres, de résolution à l'encontre de la Société. Ce droit d'action légal est soumis aux conditions suivantes : (a) si vous choisissez d'exercer le droit d'action en annulation, vous n'aurez aucun droit d'action en dommages-intérêts contre la Société; (b) sauf en ce qui concerne les acquéreurs résidant en Nouvelle-Écosse, aucune action ne peut être intentée pour faire valoir un droit d'action en annulation après 180 jours à compter de la date de la transaction ayant donné lieu au droit d'action; (c) aucune action ne doit être intentée pour faire valoir un droit d'action en dommages-intérêts après la première des dates suivantes : (i) 180 jours (dans le cas des acquéreurs résidant en Ontario) ou un an (dans le cas des acquéreurs résidant en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick) après que vous avez eu connaissance pour la première fois des faits donnant lieu au droit d'action; et (ii) trois ans (dans le cas des acquéreurs résidant en Ontario) ou six ans (dans le cas des acquéreurs résidant en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick) après la date de la transaction ayant donné lieu au droit d'action; (d) en ce qui concerne les acquéreurs résidant en Nouvelle-Écosse, aucune action ne sera intentée pour faire valoir un droit d'action en annulation ou en dommages-intérêts après 120 jours à compter de la date à laquelle le paiement des titres a été effectué par vous; (e) la Société ne sera pas responsable si elle prouve que vous avez acquis les titres en connaissance de la fausse déclaration; (f) dans le cas d'une action en dommages et intérêts, la Société

ne sera pas responsable de tout ou partie des dommages dont elle prouve qu'ils ne représentent pas la dépréciation des titres résultant des fausses déclarations; (g) en aucun cas le montant recouvrable dans le cadre d'une telle action ne dépassera le prix auquel les titres vous ont été vendus; h) en ce qui concerne les acquéreurs résidant en Saskatchewan ou en Nouvelle-Écosse, le tribunal peut refuser le droit de recouvrer une contribution s'il est convaincu, compte tenu de toutes les circonstances de l'affaire, que permettre le recouvrement d'une contribution ne serait pas juste et équitable. Ce qui précède n'est qu'un résumé et est assujetti aux dispositions expresses de la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario), de la Loi sur les valeurs mobilières (Nouveau-Brunswick), de la Loi sur les valeurs mobilières (Nouvelle-Écosse) et de la Loi sur les valeurs mobilières (Saskatchewan), ainsi que des règles, règlements et d'autres instruments en vertu de celui-ci, et référence est faite au texte complet de ces dispositions qui y sont contenues. Ces dispositions peuvent contenir des limitations et des défenses statutaires sur lesquelles la Société peut s'appuyer. après que vous avez eu connaissance pour la première fois des faits donnant lieu au droit d'action; et (ii) trois ans (dans le cas des acquéreurs résidant en Ontario) ou six ans (dans le cas des acquéreurs résidant en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick) après la date de la transaction ayant donné lieu au droit d'action; (d) en ce qui concerne les acquéreurs résidant en Nouvelle-Écosse, aucune action par vous; (e) la Société ne sera pas responsable si elle prouve que vous avez acquis les titres en connaissance de la fausse déclaration; (f) dans le cas d'une action en dommages et intérêts, la Société ne sera pas responsable de tout ou partie des dommages dont elle prouve qu'ils ne représentent pas la dépréciation des titres résultant des fausses déclarations; (g) en aucun cas le montant recouvrable dans le cadre d'une telle action ne dépassera le prix auquel les titres vous ont été vendus; h) en ce qui concerne les acquéreurs résidant en Saskatchewan

ou en Nouvelle-Écosse, le tribunal peut refuser le droit de recouvrer une contribution s'il est convaincu, compte tenu de toutes les circonstances de l'affaire, que permettre le recouvrement d'une contribution ne serait pas juste et équitable. Ce qui précède n'est qu'un résumé et est assujetti aux dispositions expresses de la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario), de la Loi sur les valeurs mobilières (Nouveau-Brunswick), de la Loi sur les valeurs mobilières (Nouvelle-Écosse) et de la Loi sur les valeurs mobilières (Saskatchewan), ainsi que des règles, règlements et d'autres instruments en vertu de celui-ci, et référence est faite au texte complet de ces dispositions qui y sont contenues. Ces dispositions peuvent contenir des limitations et des défenses statutaires sur lesquelles la Société peut s'appuyer. Au Manitoba, la Loi sur les valeurs mobilières (Manitoba), à Terre-Neuve-et-Labrador, la Loi sur les valeurs mobilières (Terre-Neuve-et-Labrador), à l'Île-du-Prince-Édouard, la Loi sur les valeurs mobilières (PEI), au Yukon, la Loi sur les valeurs mobilières (Yukon), au Nunavut, la Loi sur les valeurs mobilières (Nunavut) et dans les Territoires du Nord-Ouest, la Loi sur les valeurs mobilières (Territoires du Nord-Ouest) accorde un droit légal d'action en dommages-intérêts ou en annulation aux acquéreurs résidant respectivement au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, dans les circonstances où ce document ou une modification aux présentes contient une fausse déclaration, dont les droits sont similaires, mais non identiques, aux droits dont disposent les acquéreurs de l'Ontario. Les droits d'action légaux décrits ci-dessus s'ajoutent et sans dérogation à tout autre droit ou recours légal. Nonobstant le fait que la Loi sur les valeurs mobilières (Colombie-Britannique), la Loi sur les valeurs mobilières (Alberta) et la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) ne prévoient pas, ni n'exigent que l'émetteur fournisse aux acquéreurs résidant dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec, aucun droit d'action dans des circonstances où ce document ou une modification aux présentes contient une fausse déclaration, Hydraxis accorde par la présente à ces acquéreurs des droits d'action contractuels qui sont équivalents aux droits d'action légaux énoncés ci-dessus à l'égard des acquéreurs résidant en Ontario.